Étude sur les retombées économiques de l'activité des congrès en France et en Île-de-France

Synthèse

Lieux d'échanges, de connaissance et d'innovation, mais surtout lieux de rencontres entre professionnels ou entre spécialistes, entre entrepreneurs et investisseurs, entre clients et fournisseurs, les centres d'expositions et de congrès participent à la dynamique économique et aux enjeux de développement territorial de la France et de la région francilienne. Le secteur des congrès et salons, véritable filière d'excellence, concourt également au rayonnement et à leur attractivité internationale.

Objectifs de l'étude

L'étude sur les retombées économiques des congrès en France, en Île-de-France et hors Île-de-France s'inscrit dans la continuité de l'étude partenariale sur les retombées économiques des salons réalisée en 2010 et publiée en juin 2011.

L'objectif de ces études partenariales, premières de cette envergure, est donc de permettre des estimations globales des retombées économiques générés par le secteur des congrès et salons en France et en Île-de-France et de valoriser cette filière d'excellence, primordiale pour l'attractivité économique de la France et de la région capitale. Il s'agit en outre de mesurer l'impact de l'activité des rencontres professionnelles sur les territoires et de proposer aux professionnels et aux pouvoirs publics des chiffre de référence, fiables et partagés sur ce secteur.

Cette nouvelle étude évalue les dépenses des congressistes ainsi que les frais liés à l'organisation des congrès dans les sites dédiés (palais et centres de congrès) et non dédiés (hôtels, universités…).

Les résultats obtenus vont ainsi pouvoir éclairer les pouvoirs publics sur l'orientation à donner à leur action et sur les politiques publiques à mettre en œuvre dans ce secteur hautement concurrentiel.

Ils fourniront également aux professionnels de la filière au sens large (incluant par exemple les acteurs du transport, de l'hébergement, etc.) les moyens de définir leur stratégie, de conduire leur action et travailler au développement de leur activité y compris en termes de création d'emplois.

Définition d'un congrès et périmètre de l'étude

Un congrès est une manifestation organisée par des associations professionnelles, sociétés savantes, pouvoirs publics, organisations internationales intergouvernementales, sans but commercial et permettant à des participants d'horizons variés de se rencontrer et d'échanger des informations (Glossaire en annexe).

Cette étude ne prend donc pas en compte les retombées économiques liées aux autres activités pouvant se dérouler dans les centres de congrès, comme les réunions d'entreprises, les « incentives », les salons… Par ailleurs , cette analyse, comme celle réalisée sur le segment des salons en 2011, ne calcule pas les retombées fiscales et sociales « dites » induites.

Méthodologie

Cette étude est le fruit d'un partenariat qui a réuni les organismes suivants : la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), France Congrès, l'Office du tourisme et des congrès de Paris (OTCP), Foires Salons Congrès Evènements de France (FSCEF), l'Office de justification des statistiques (OJS), VIPARIS, le Comité des expositions de Paris (CEP), la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), Atout France et MPI (voir présentation des partenaires en annexe).

Un groupe de travail technique (CCIP, France Congrès, VIPARIS, FSCEF, OJS et l'OTCP) a mené à bien les opérations techniques et organisationnelles nécessaires au bon déroulement de l'étude qui ont débuté par l'obtention des autorisations venant des responsables des congrès (PCO et sociétés savantes) pour interroger les congressistes pendant le déroulement des manifestations puis par le recueil des données liées aux frais d'organisation de leurs congrès.
Les partenaires ont confié la réalisation des enquêtes terrain (interrogation des congressistes) à un prestataire et ont traité et exploité eux mêmes les résultats de ces enquêtes (données brutes fournies par le prestataire).
Dans ce cadre, le groupe de travail technique a assuré la réalisation du cahier des charges, l'élaboration du questionnaire, l'enquête pilote, le suivi du prestataire retenu pour la réalisation des enquêtes terrain, le traitement statistique des résultats ainsi que le calcul final des retombées économiques.

Enquête pilote

L'enquête pilote a été réalisée fin 2011 sur le congrès de la SOFCOT (*Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique)* au Palais des congrès de Paris, par la société IPSOS et coordonnée par la CCIP. Il s'agissait de tester les modalités d'enquête (*in situ* pour les congressistes), la méthode d'extrapolation des résultats, la pertinence du questionnaire (basés sur celui de l'enquête congrès 2008 de l'OTCP et celui de l'enquête Salons 2010) et des informations demandées mais également d'estimer le budget à mettre en œuvre pour disposer des informations sur l'ensemble de l'échantillon représentatif défini.

Les résultats du test ont été satisfaisants, tant au niveau de la cohérence des chiffres fournis que des taux de réponse obtenus auprès des congressistes, qu'ils soient français ou étrangers. A l'issue de cette phase test, le questionnaire a été affiné à la marge et les modalités d'enquête ont été optimisées.

Enquêtes terrain auprès des congressistes et recueil des informations auprès des PCO

La société IPSOS a été chargée par les partenaires de réaliser les enquêtes congressistes *in situ* dans les sites dédiés et non dédiés entre novembre 2011 et mai 2012.
L'enquête auprès des organisateurs pour recueillir les informations liées au coût d'organisation a été menée par les membres du groupe de travail technique.

Plan de sondage, choix des congrès retenus en Île-de-France et en Province pour le recueil des données

La méthode d'échantillonnage a été déterminée par le groupe de travail technique. L'échantillonnage pour l'Île-de-France a été proposé par l'OTCP, celui pour la province par France Congrès.

Une série d'enquêtes terrain auprès des congressistes et des responsables de l'organisation des manifestations a ainsi été conduitesà partir d'un **échantillon représentatif de 18 congrès entre novembre 2011 et mai 2012**[(1)].

Cet échantillon (voir page 21 et annexe), est représentatif[(2)] des congrès franciliens et ainsi que ceux des autres régions françaises selon :

- **La taille du congrès** : 7 de petite envergure (moins de 500 congressistes), 7 de dimension intermédiaire (de 500 à 2000 congressistes) et 4 de grande envergure (plus de 2 000 congressistes) ;
- **Le lieu géographique du congrès** : 9 congrès en Île-de-France et 9 dans les autres régions;
- **L'audience du congrès** : 9 congrès régionaux ou nationaux et 9 internationaux.

Les 18 congrès sélectionnés sur le territoire national représentent 30 000 congressistes.

Sur la base de cet échantillon de congrès, 3 195 congressistes ont été interviewés sur place, en sortie de congrès :

- 1 648 français et 1 547 étrangers ;
- 1 754 enquêtés dans le médical et 1 441 dans un autre secteur d'activité (908 services, 457 dans l'industrie et 76 dans les transports).

Redressement :

Les informations recueillies auprès des congressistes français et étrangers ont été redressées systématiquement par la CCIP selon le poids réel de leur **strate d'appartenance** (taille, lieu, audience du congrès) observée dans les données recensées[(2)] en 2011.

Le nombre et la diversité des congressistes ainsi enquêtés garantissent une très grande fiabilité des estimations fournies.

[(1)] L'enquête pilote sur le congrès SOFCOT a été réalisée en novembre 2011.
[(2)] Cette représentativité est basée sur les données OJS (2009-2011) pour les sites dédiés en province, France Congrès (2011) pour les sites non dédiés en province et de l'OTCP (2011) tout sites confondus à Paris Ile-de-France.

Élaboration du calcul des retombées économiques

Dans un premier temps, le traitement des enquêtes a permis de déterminer des dépenses moyennes par congressiste ainsi que les frais d'organisation par congressiste.
Dans un second temps, ces ratios de dépenses ont été extrapolés à l'ensemble des congressistes que les sites dédiés et non dédiés accueillent chaque année (univers du secteur étudié), afin de fournir l'estimation des retombées économiques directes et indirectes.

Cette structure de fréquentation des congrès est recueillie et enregistrée dans la base de données OJS (2009-2011) pour les sites dédiés en province, celle de France Congrès (2011) pour les sites non dédiés en province et celle de l'OTCP (2011) tous sites confondus à Paris Île-de-France.

Méthode

Une approche microéconomique d'évaluation des dépenses des congressistes a été retenue. Elle est plus fine et plus claire qu'un calcul macroéconomique, permet une estimation site par site, place par place, territoire par territoire. Cette méthode permet en outre aux partenaires et aux opérateurs qui le souhaitent de mesurer/estimer les retombées de leur activité. Elle avait été validée, comme pour les salons, par le comité national de pilotage des foires, salons et congrès (CNPFSC) sur la base d'un rapport confié au cabinet Second Axe.

Mise en place d'un outil de calcul des retombées économiques

Au delà du traitement des résultats et de l'analyse des données, la CCIP* a créé les matrices de calcul qui permettent de décliner le calcul d'estimation des retombées économiques sur un site, une manifestation ou sur un territoire déterminé. Ce calcul se fait par application directe des ratios à la structure d'activité ou en ré-estimant les ratios par une nouvelle campagne d'enquêtes.
Les matrices d'évaluation des retombées économiques réalisées par la CCIP sont mises à la disposition des partenaires, qui pourront les utiliser comme un outil de calcul post évènement mais également comme un outil d'aide à la décision à destination des opérateurs et/ou des pouvoirs publics.

** Département tourisme congrès, salons (DTCS) de la Direction des politiques territoriales et d'attractivité (DPTA), CCIP*

2 CHIFFRES CLÉS

En France

✓ **La France a accueilli 2 800 congrès et 1,6 million de congressistes en 2011.**

✓ **Le secteur des congrès a généré 1,6 milliard d'euros de retombées économiques en 2011** (ce sont environ 7,1 Milliards d'euros de retombées économiques au total pour le secteur des congrès et salons, la filière des salons ayant dégagée 5,5 Milliards d'euros de retombées économiques selon l'étude réalisée en 2011).

✓ **56 % des dépenses (920 millions d'euros) sont le fait des étrangers** alors qu'ils ne représentent que 22 % des congressistes.

✓ **30 000 emplois temps plein** proviennent de l'activité des congrès (environ 120 000 pour l'ensemble du secteur des congrès et salons, la filière des salons procurant 90 000 emplois).

✓ **Un congressiste étranger dépense en moyenne 400 euros par jour lors d'un congrès** (transport compris), un français **200 euros.**

✓ **La durée moyenne de séjour d'un congressiste étranger est proche de 4 jours**, celle d'un français est de 2,5 jours.

✓ **Un étranger sur deux** prolonge son séjour après le congrès, seulement un français sur 3.

A Paris Île-de-France

✓ **La région capitale a accueilli près de 1000 congrès (35 % du total national) et 790 000 congressistes (près de 50 % de la fréquentation nationale)**.

✓ **1,1 milliard d'euros de retombées économiques en Île-de-France en 2011** pour le secteur des congrès, soit 68 % du total national (ce sont environ 5 milliards d'euros au total pour le secteur des congrès et salons, la filière salon ayant dégagée 3,9 milliards d'euros en 2011).

✓ **62 % des dépenses sur les congrès franciliens** (soit 670 millions d'euros) proviennent des **participants étrangers** alors **qu'ils ne représentent que 28 % des congressistes**.

✓ **76 % des dépenses des étrangers** en France sont réalisées **en Île-de-France**.

✓ **Plus de 20 000 emplois temps plein** sont générés par l'activité des congrès (le secteur des congrès et salons représentant environ 85 000 emplois, la filière salons seule, 65 000 emplois).

✓ **Un congressiste étranger dépense en moyenne 450 euros par jour lors de son séjour** (transport compris), un français seulement 250 euros.

✓ **La durée moyenne de séjour d'un visiteur étranger est de 4,3 jours**, celle d'un français est d'environ 2,8 jours.

Dans les régions hors Île-de-France

✓ **L'ensemble des villes françaises (hors Paris Île-de-France) a accueilli plus de 1 800 congrès (65 % du total national) et 810 000 congressistes (environ 50 % du total de la France entière)**.

✓ **Le secteur des congrès a généré 516 millions d'euros de retombées économiques en province en 2011**, soit un tiers du total national. Le secteur des congrès et salons a dégagé environ 2,2 milliards d'euros de retombées économiques (1,7 milliard d'euros pour la seule filière salon).

✓ **58 % des dépenses en province** sont le fait de congressistes français venant hors de la région ou se déroule la manifestation.

✓ **Plus de 10 000 emplois temps plein** proviennent de l'activité des congrès (le secteur des congrès et salons représentant environ 35 000 emplois, la filière des salons seule, 25 000 emplois).

✓ **Un congressiste étranger dépense en moyenne 300 euros par jours lors de son congrès en province** (transport compris), un français 170 euros.

✓ **La durée moyenne de séjour des visiteurs étrangers est de 3,2 jours**, pour environ 2,4 jours pour un français (1/3 de moins).

****

« Les étrangers représentent un poids déterminant pour le secteur des congrès en France et en Île-de-France et constituent, comme cela est le cas sur le segment des foires et salons (Cf. Étude Salons de 2011), le véritable moteur de croissance de la filière dans son ensemble »

2 SYNTHÉSE DÉTAILLÉE

La France est un des pays leader dans l'accueil des congrès, tout particulièrement sur le segment des congrès internationaux dont ses principaux concurrents sont le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Espagne. Paris Île-de-France occupe également une place de leader au niveau mondial dans l'accueil des congrès, notamment sur le segment des congrès internationaux de grande taille.

L'offre d'équipement du secteur des congrès en France, à Paris Île-de-France et dans les autres régions en 2011

« La France possède une offre riche et variée en sites dédiés et non dédiés»

- **La France dispose de plus de 200 sites dédiés** (centre de congrès et/ou parcs d'exposition) accueillant des congrès, répartis **en Île-de - France (16 sites) et dans 140 villes de l'hexagone**. 108 villes françaises disposent d'un équipement spécialement conçu pour ce type de manifestation (communément appelé « centre » ou « Palais » des congrès).

- **La France dispose d'environ 1 400 sites non dédiés répartis sur l'ensemble du territoire français (170 en Île-de-France et 1 207 en Province)** qui propose un espace de plus de 100 places (salles de réunion, hôtels avec salles de conférence, lieux événementiels) pouvant organiser des congrès. Il convient d'ajouter les lieux scientifiques, essentiellement présents dans les universités de 23 métropoles régionales et de Paris Île-de-France.

L'activité des congrès en France, à Paris Île-de-France et dans les autres régions en 2011

« Paris Île-de-France spécialisée dans l'accueil et l'organisation des congrès internationaux, la province dans les congrès nationaux de petite taille et/ou de taille intermédiaire »

- La France a accueilli en 2011 environ **2 800 congrès (1 000 à Paris Île-de-France et 1 800 en province), dont 30 % sont de dimension internationale (au moins 20 % d'étrangers) et 1,6 million de congressistes**. La capitale attire 790 000 congressistes, la province quand à elle, séduit 810 000 participants. **La région francilienne accueille les 2/3 des congressistes étrangers.**

- Parmi ces 1,6 million de congressistes, **355 000 sont étrangers (22 %)** , 770 000 sont des français résidant hors de la région dans laquelle se déroule le congrès (48 %) et 475 000 sont des français originaires de la région (32 %).

- **La fréquentation moyenne d'un congrès en France avoisine les 570 congressistes**. On observe une forte disparité entre Paris Île-de-France et la province. En effet, la moyenne est de 800 à Paris et de 450 en province. L'essentiel de cette différence provient du fait que les congrès internationaux de grande taille (+ 500 participants) qu'accueille la région capitale sont beaucoup plus grands (1 850 congressistes en moyenne) que ceux accueillis en province (1 100).

➢ **70 % des participants à un congrès à Paris Île-de-France se réunissent dans un centre de congrès et/ou un parc d'expositions (site dédié).** Ils sont près de 90 % en province. Ainsi, les congrès en région se tiennent très majoritairement dans les structures adaptées à ce type de manifestation, les hôtels avec salles privilégiant d'autres activités professionnelles telles que les séminaires, « incentives », etc.

➢ **Environ la moitié des congressistes français et étrangers se rendent en France dans des congrès nationaux de grande taille** (plus de 500 participants). Cette proportion est identique à Paris et dans les autres régions.

➢ **Paris Île-de-France s'est spécialisée dans l'accueil et l'organisation de manifestations internationales** (1 congressiste sur deux) tandis que **la province organise plutôt des congrès nationaux de petites tailles** de moins de 500 participants (près d'un tiers des congressistes).

➢ **Plus de 40 % des congressistes étrangers sont originaires des pays limitrophes à l'hexagone** (Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, Suisse...). Plus de 10 % sont américains et 8 % viennent d'Afrique du nord.

Dépenses liées à l'organisation des congrès pour l'accueil des congressistes en France, Paris Île-de-France et province

« Des frais liés à l'organisation des congrès légèrement plus élevés en province qu'à Paris Île-de-France »

➢ L'enquête menée par les experts du groupe de travail auprès des responsables des PCO du panel de congrès, complétée par l'enquête d'IPSOS auprès des congressistes, nous indique que **les principaux postes de dépenses dans l'accueil des étrangers sont respectivement la communication, la location du site suivi par l'aménagement du site et la gestion et l'animation des conférenciers**. Pour les congressistes français, la location de l'espace est suivie par les frais de communication puis l'aménagement du site.

➢ **A noter que les coûts d'organisation sont légèrement plus faibles à Paris que dans les autres régions**. Ils sont inférieurs de plus de 18 % pour l'accueil d'un congressiste français et de 13 % pour un congressiste étranger. Malgré le coût plus élevé de la location de l'espace à Paris Île-de-France, les frais liées à l'aménagement du site sont plus faibles que dans les autres régions françaises en raison d'une plus forte concurrence entre les prestataires. En Île-de-France, Le coût lié à la venue et l'accueil des conférenciers est également moins élevé en raison d'un accès plus facile à la région capitale.

Durées et dépenses de séjours des congressistes en France, Paris Île-de-France et dans les autres régions

« Des durées de séjours plus longues et des dépenses journalières plus élevées en Île-de-France notamment parmi les étrangers »

- **La durée moyenne d'un séjour durant le congrès est de près 4 jours pour un étranger** et de 2,6 jours pour un français.

- **La durée moyenne du séjour d'un congressiste en Île-de-France est de 4,3 jours pour 3,2 en province.**

- **13 % des congressistes français et 16 % des étrangers se déplacent avec une compagne et ou un compagnon**. Ce pourcentage est légèrement plus élevé à Paris, notamment parmi les étrangers.

- **Les étrangers dépensent un peu plus de 400 euros par jour**, transport compris, **lorsqu'un français dépense 2 fois moins (200 euros).** Près d'un étranger sur deux allongera son séjour en dehors du congrès contre un peu moins de 1 sur 3 pour les français. De plus, les dépenses journalières sont 50 % plus élevées à Paris Île-de-France qu'en province.

- **Les retombées économiques en France** générées par les frais de séjour avant, pendant et après le congrès **s'élève à 2 000 euros pour un congressiste étranger** (somme intégrant éventuellement les frais de l'accompagnant) et **650 euros pour un français**.

Durées plus longues de séjour, dépenses journalières plus élevées, plus souvent accompagnés, les congressistes dépensent plus à Paris que dans le reste de la France. Ce phénomène est encore plus fort au sein des congressistes étrangers.

Estimation des retombées économiques pour la France

« 1,6 milliard d'euros de retombées économiques en France dont les ¾ proviennent des frais de séjour des congressistes et ¼ des frais liés à l'organisation »

- **Les retombées économiques directes et indirectes du secteur des congrès sont estimées pour la France en 2011 à 1,6 milliard d'euros** (hors retombées sociales et fiscales « dites induites »).

➢ **Les 3/4 des retombées économiques** sont issues **des dépenses liées au séjour des congressistes**, **1/4 provenant de l'organisation** des manifestations.

➢ **L'activité congrès génère ainsi près de 30 000 emplois sur l'ensemble du territoire**.

➢ Les étrangers **génèrent plus de la moitié des retombées (56 % exactement) alors qu'ils représentent un peu moins d'un quart des congressistes (22 % précisément).**

Estimation des retombées économiques pour Paris Île-de-France

« Une région capitale largement bénéficiaire de la venue des congressistes étrangers et qui représente les 2/3 des retombées économiques nationales »

➢ **Les retombées économiques directes et indirectes du secteur des congrès sont estimées pour Paris Île-de-France en 2011 à 1,1 milliard d'euros** (hors retombées sociales et fiscales « dites induites »).

➢ **Paris Île-de-France occupe donc une position dominante dans l'hexagone (67 % des retombées directes et indirectes),** notamment en raison d'une plus forte proportion de congressistes étrangers, générateurs de plus fortes retombées.

➢ **Cela correspond à près de 20 000 emplois temps** (c'est-à-dire environ 2/3 des emplois générés par le secteur en France).

➢ **75 % des retombées économiques** générées par des congrès en Île-de-France **proviennent des congrès internationaux de grande taille** (plus de 500 participants).

➢ **près des 2/3 des retombées économiques sont générées par des étrangers alors qu'ils ne représentent que 28 % des congressistes,** la place de Paris bénéficiant pleinement de la présence des congressistes étrangers.

➢ Près de **80 % des retombées économiques à Paris Île-de-France concernent des dépenses de séjours** (Français et étrangers réunis) et **20 % des dépenses d'organisation** (location et aménagement de l'espace, honoraires des intervenants, honoraires des PCO…).

Estimation des retombées économiques pour la province

« Des retombées économiques en province également réparties entre les différents types de congrès »

➢ **Les retombées économiques directes et indirectes du secteur des congrès sont estimées pour la province à 516 millions** d'euros (hors retombées sociales et fiscales « dites induites ») soit un tiers des retombées économiques nationales.

➢ **Cela correspond à près de 10 000 emplois temps** (environ 1/3 des emplois générés par le secteur en France).

➢ **Les retombées économiques en province se répartissent de manière équilibrée entre les différents types de congrès** : 30 % sont issues des congrès nationaux de grande taille (plus de 500 participants), presque autant des congrès internationaux de grande envergure, 24 % des congrès nationaux de petite taille (moins de 500 participants) et 16 % des congrès internationaux nationaux de petite taille (moins de 500 participants).

➢ Près de **70 %** des retombées économiques en province sont issues des dépenses de séjours (congressistes français et étrangers réunis) et **30 % des dépenses d'organisation** (location et aménagement de l'espace, honoraires des intervenants, honoraires des PCO…).

Comparaison entre l'estimation des retombées économiques basée sur les nouveaux ratios de dépenses (2012) et celle établie sur les anciennes estimations (de 2008 - OTCP) sur le segment des congrès internationaux à Paris Île-de-France

« Confirmation des anciennes estimations sur la partie relative au congrès lui-même … mais observation d'un net raccourcissement des durées de séjour pré et/ou post congrès »

L'observation entre les nouvelles estimations des retombées économiques et celles calculés par l'OTCP en 2008 fait apparaître les évolutions suivantes :

Pour les étrangers :

- Il est à noter une **très légère augmentation de la dépense journalière** (+5 %) pendant le congrès, compensée par un **très léger tassement de la durée de séjour**.

- **En revanche, on observe une réduction très importante de la durée de séjour en pré et/ou post congrès** qui passe de 4,8 à 2,2 journées en moyenne.

- **A noter également que les congressistes ne sont plus accompagnés que dans 1 cas sur 5 contre 1 sur 3 en 2008**. Les raisons semblent être conjoncturelle (crise qui sévit depuis 4 ans) et/ou réglementaire (réglementation plus contraignante dans la prise en charge des frais de séjours par des organismes tiers du secteur médical). La crise semble bien avoir affecté le secteur des congrès puisque le nombre de congressistes italiens et espagnols est en baisse sensible alors que ce n'est pas le cas pour les suisses et les allemands.

Pour les Français :

- **La durée de séjour pré et/ou post congrès a baissé** dans les mêmes proportions chez les congressistes français.

- **Cette évolution est compensée par un doublement du nombre de séjours pré et/ou post congrès dans la capitale**. Ainsi, les provinciaux profitent plus souvent de leur participation à un congrès à Paris pour prolonger leur séjour (affaires, tourisme, famille...), mais dans un temps plus court qu'auparavant.

Selon les nouveaux ratios établis en 2012, le simple raccourcissement des séjours aurait fait perdre à la région capitale près de 100 millions de retombées économiques, imputable pour la quasi totalité aux seuls congressistes étrangers.

Conclusion

Les 200 sites dédiés et 1400 sites non dédiés du territoire ont accueilli en 2011 :

- ✓ **2800 congrès** (1000 à Paris Île-de-France, 1800 en province) ;
- ✓ **1,6 million de congressistes** (pour moitié à Paris Île-de-France, pour moitié en province).
- ✓ **355 000 étrangers** (22 %), 770 000 français ne résidant pas dans la région du congrès (48 %), 475 000 originaires de la région (32 %).

➢ **Les retombées économiques des congrès en France** sont estimées à 1,6 milliard d'euros (soit environ 7,4 milliards d'euros pour l'ensemble de la filière congrès et salons, 5,8 milliards d'euros relevant des seuls salons).

➢ **1,1 milliard d'euros de retombées économiques en Île-de-France en 2011** pour le secteur des congrès, (et donc environ 5 milliards d'euros pour la filière congrès et salons, les salons générant à eux seuls environ 3,9 milliards d'euros).

➢ **30 000 emplois** temps plein sur le territoire dépendent des congrès (120 000 emplois avec les salons), dont 20 000 à Paris Île-de-France (85 000 avec les salons).

➢ **67 % des retombées économiques et 66 % des emplois** de l'activité des congrès en France **sont générés par l'Île-de-France**.

➢ **La durée des séjours en pré et/ou post congrès s'est fortement réduite** à Paris Île-de-France ces quatre dernières années (pas de comparaison disponible sur le plan national). Il conviendra de vérifier s'il s'agit d'un phénomène durable ou bien essentiellement contextuel (Cf. Crise économique).

➢ **Sur l'ensemble du territoire, plus d'un euro de retombées économiques sur deux** est le fait des étrangers (56% exactement).

« Les étrangers représentent un poids déterminant pour le secteur des congrès en France et en Île-de-France et constituent, comme cela est le cas sur le segment des foires et salons, le véritable moteur de croissance du secteur de la filière dans sa globalité ».

Liste des congrès sélectionnés à Paris Île-de-France et en province pour les enquêtes

Congrès retenus pour l'étude	date	secteur	Lieu	nombre de congressistes dénombrés	nombre de congressistes total interviewés	nombre de congressistes français provinciaux interviwés	nombre de congressistes étrangers interviewés	Strate
Paris								
Congrès de la Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie SOFCOT	07 au 11 novembre 2011	médical	Palais des congrès de Paris	5 275	304	153	151	International grand
Premières journée de la Géothermie	14 au 15 décembre 2011	industrie	Parc Floral de Paris	1 500	155	133	22	National moyen
Plaies et cicatrisation	16 au 17 janvier 2012	médical	Palais des congrès de Paris	3 700	203	167	36	National grand
XVIèmes journées de la Société Francophone du Nerf Périphérique	27 au 28 janvier 2012	médical	Union internationale des Chemins de Fers Espace Congrès	300	64	33	31	International petit
Congès ATEC-ITC	01 au 02 février 2012	transport	Palais des congrès de Versailles	700	76	62	14	National moyen
28ème congrès de l'EAU	24 au 28 février 2012	médical	Palais des congrès de Paris	14 000	512	41	471	International grand
IETF Internet Engineering Task Force	25 au 30 mars 2012	internet	Palais des congrès de Paris	1 529	289	32	257	International moyen
14ème journée Francophone de Virologie	29 au 30 mars 2012	médical	Institut Pasteur	400	52	46	6	National petit
Congrès Européen de Microchirurgie	05 au 07 avril 2012	médical	Palais des congrès de Paris	400	93	9	84	International petit
			Total Paris	**27 804**	**1 748**	**676**	**1 072**	
Province								
Congrès européen Modern Biopharmatical Manufacturing	06 au 07 décembre 2012	médical	Université ENSTBB Bordeaux	75	33	18	15	International petit
Congrès syndrôme alcoolisme fœtale	15 au 16 décembre 2011	médical	Palais des congrès de Strasbourg	209	50	30	20	National petit
Assise de l'Energie	24 au 26 janvier 2012	industrie	Kursaal Dunkerque	1 460	202	198	4	National moyen
14ème assise d'ORL 2012	26 au 28 janvier 2012	médical	Acropolis Nice	1 279	150	117	33	National moyen
EMPR Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation	07 au 09 mars 2012	médical	Palais des congrès Chorum Montpellier	800	110	93	17	National moyen
13eme édition des francophones d'oncologie médicale	15 au 17 mars 2012	médical	Lille Grand Palais	280	89	43	46	International petit
Congrès INRS sur la recherche en santé au travail	02 au 04 avril 2012	médical	Palais des congrès de Nancy	304	57	40	17	National petit
World Wide Web	16 au 20 avril 2012	internet	Cité Lyon	1 871	461	188	273	International grand
congrès France acoustique	23 au 26 avril 2012	service	Cité Nantes Event center Nantes	1 000	100	50	50	International moyen
			Total Province	**7 298**	**1 252**	**777**	**475**	
			Total Général	**35 102**	**3 000**	**1 453**	**1 547**	

Source : enquête auprès des congressistes réalisée par IPSOS

Offre d'équipement : 1581 sites dédiés et non dédiés en France en 2011

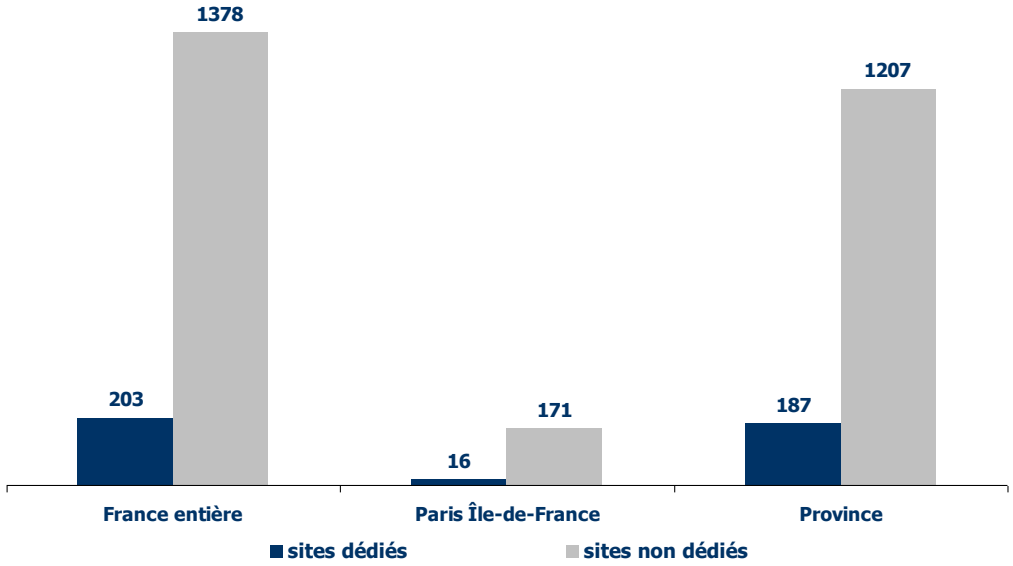

Définition :

Sites dédiés : palais ou centres de congrès et/ou parcs d'expositions

Sites non dédiés hors lieux scientifiques dans les universités : hôtels avec salles de réunion et lieux événementiel de plus de 100 places

■ Analyse et commentaires :

➢ **La France dispose de plus de 200 sites dédiés** (Centre de Congrès et Parcs d'exposition) accueillant des congrès, répartis **en Île-de France (16 sites) et dans 140 villes de France métropolitaine**. Un peu moins de 110 villes françaises disposent d'un équipement spécialement conçu pour ce type de manifestation (communément appelé « centre » ou « Palais » des congrès).

➢ **La France dispose d'environ 1 400 sites non dédiés répartis sur l'ensemble du territoire français (170 en Ile-de-France et 1 130 en Province)** qui propose un espace de plus de 100 places (Salles de réunion, Hôtels avec salles de conférence, lieux événementiels) pouvant organiser des congrès. Il convient de rajouter les lieux scientifiques essentiellement présents dans les universités de 23 métropoles régionales et de Paris Ile-de-France.

Nombre de congrès et de congressistes en France en 2011

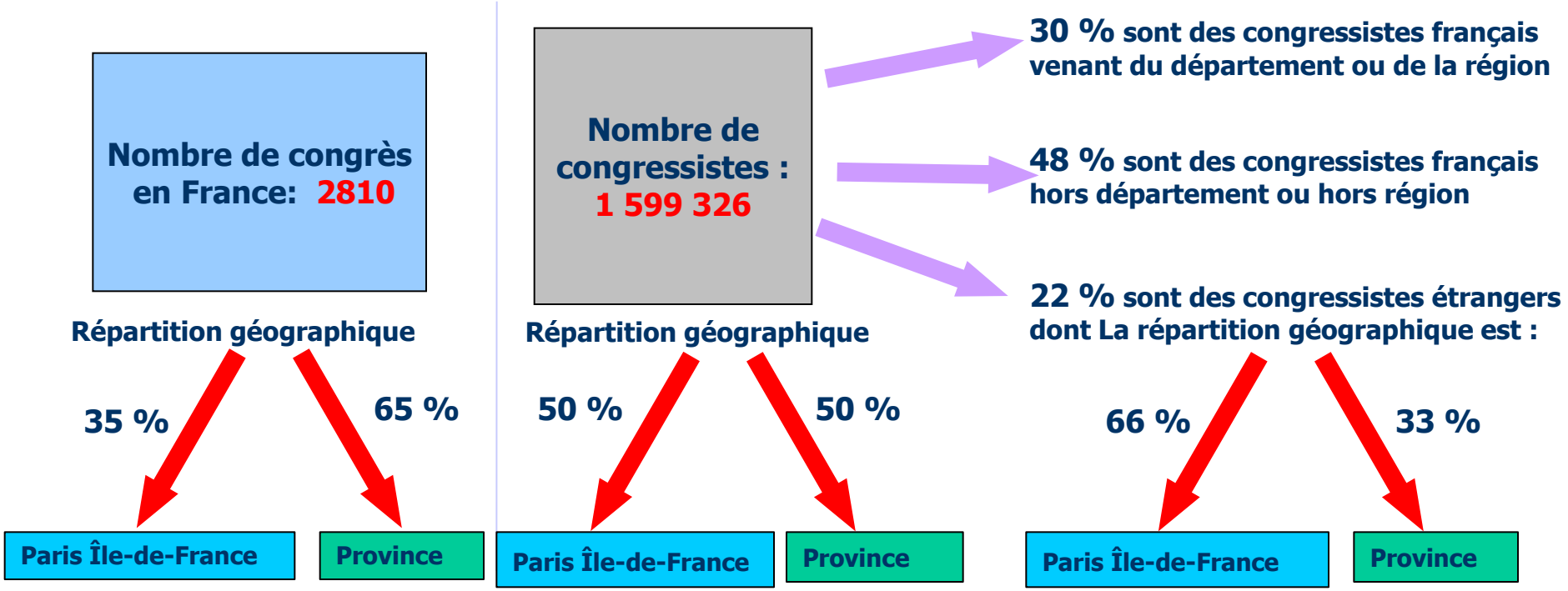

■ **Analyse et commentaires :**

➢ La France a accueilli en 2011 environ **2 800 congrès** (près de **1 000 à Paris Île-de-France** et **1 800 en province) et 1,6 millions de congressistes**. Le nombre de congressistes se répartit de manière égale entre la capitale et la province. En revanche, **la région capitale accueille les 2/3 des congressistes étrangers**.

➢ Sur ces 1,6 millions de congressistes, **355 000 sont étrangers (22%)** , 770 000 sont des français ne résidant habituellement pas dans la ville du congrès (48%) et 475 000 sont originaires de la région (30%).

Synthèse de l'étude

Profil des congressistes étrangers enquêtés en Île-de-France (comparatif enquête partenariale 2012 et enquête réalisée en 2009 par l'OTCP)

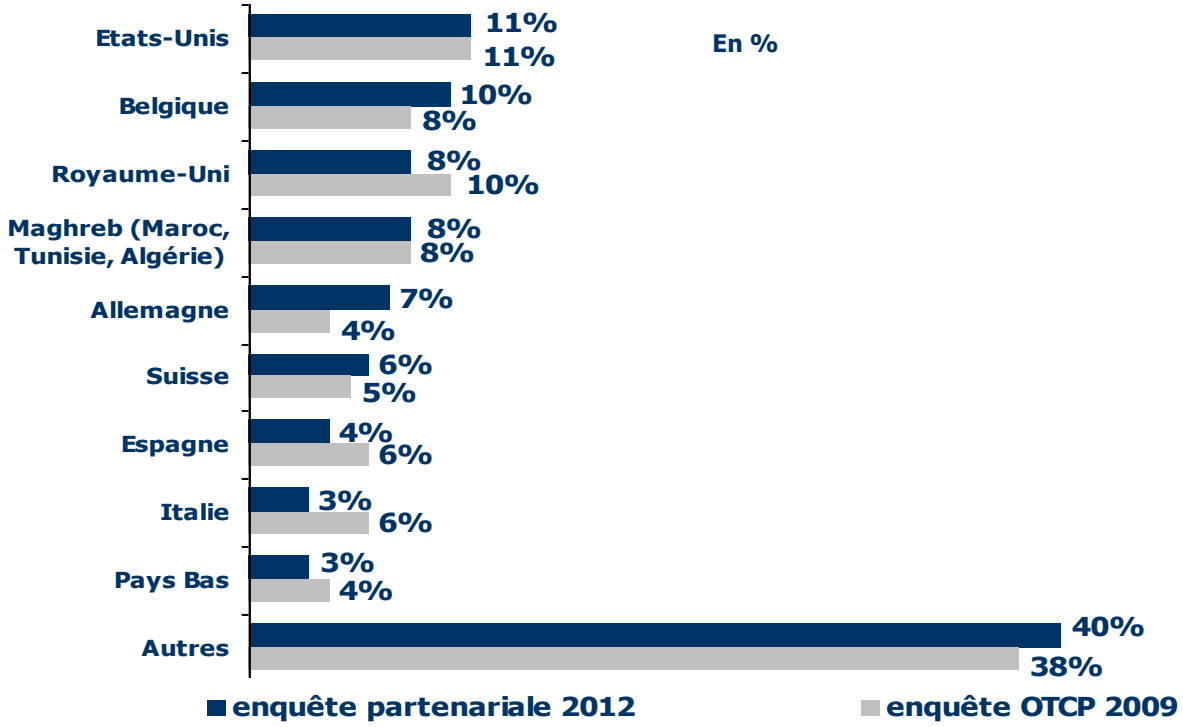

Analyse et commentaires :

- **Les congressistes étrangers les plus nombreux sont les américains (11% des étrangers interrogés lors des enquêtes réalisés sur Paris Île-de-France).** Les autres nationalités présentes sont dans l'ordre décroissant belges, anglaises, du Maghreb, allemandes formant chacune entre 7 et 10 % du total des congressistes étrangers enquêtés.
- Plus de 40% des congressistes sont originaires de pays limitrophes à la France.
- **Il est à noter une grande cohérence du panel entre cette enquête réalisée en 2012 et celle de 2009 réalisée par l'OTCP, les proportions étant extrêmement proches.**

Fréquentation moyenne des congrès en 2011

La fréquentation moyenne sur le France : 569 participants par congrès

→ **1 575 participants, en moyenne, sur les congrès internationaux de grande envergure**

Répartition géographique

Répartition moyenne sur Paris Île-France : 792 participants par congrès

→ **1 847 participants en moyenne, sur les congrès internationaux de grande envergure**

Répartition moyenne en Province: 447 participants par congrès

→ **1 088 participants en moyenne, sur les congrès internationaux de grande envergure**

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **La fréquentation moyenne** d'un congrès en France avoisine **les 570 congressistes**. Elle est pour **un congrès international** de grande envergure de **1 575 participants**.

➢ **On observe une forte disparité entre Paris Île-de-France et la province en terme de fréquentation**. En effet, la moyenne est respectivement d'environ 800 participants et 450 participants.

➢ Cette différence s'explique essentiellement par le fait que **Paris Île-de France accueille beaucoup plus de congrès internationaux de grande taille** (plus de 500 congressistes) **que la province** et que ces congrès sont en outre **de plus grande envergure** (respectivement près de 1 850 participants contre 1 100).

Répartition des coûts (par congressiste) liés à l'organisation du congrès (hors dépenses liées aux honoraires des PCO et des sociétés savantes)

Dépenses d'organisation pour un congressiste français à paris Île-de-France

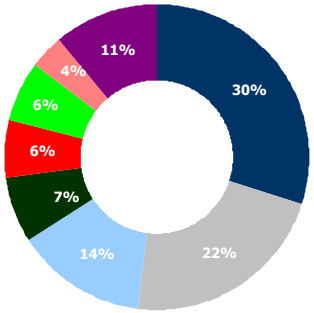

Dépenses d'organisation pour un congressiste étranger à paris Île-de-France

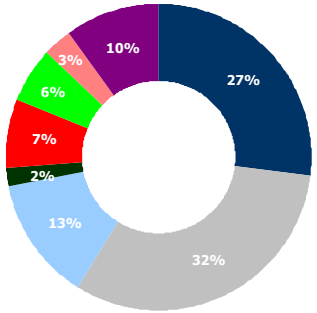

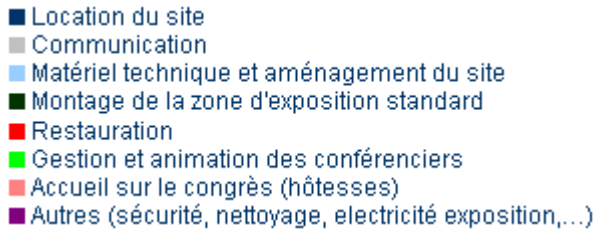

Dépenses d'organisation pour un congressiste français en province

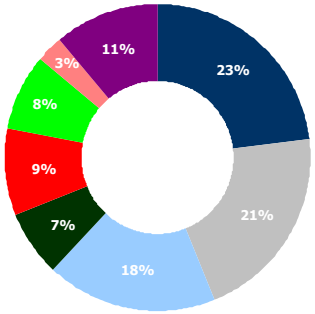

Dépenses d'organisation pour un congressiste étranger en province

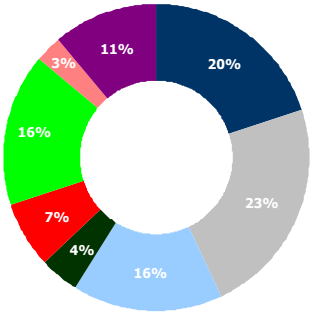

Analyse et commentaires :

- Les trois principaux postes de dépenses **pour l'accueil d'un congressiste français à Paris et dans les autres régions** sont respectivement la location de l'espace, les frais liés à la communication (édition, relation presse, espace pub, site internet…) et l'aménagement du site.
- Les trois principaux postes de dépenses **pour l'accueil d'un congressiste étranger à Paris et dans les autres régions** sont respectivement les frais liés à la communication (édition, relation presse, espace pub, site internet…) la location de l'espace et l'aménagement du site (à égalité avec la gestion des conférenciers pour la province).
- Que le congressiste soit français ou étranger, on constate que **la part des dépenses consacrées à la location de l'espace est plus élevée à Paris**.
- En revanche, **le budget alloué à la location de matériel technique et à l'aménagement du site est légèrement plus élevée dans les autres régions**: en effet, ce type de service est soit imposé sous forme de package incluant la location du site aux organisateurs (ce qui n'est pas ou très peu le cas à Paris), soit soumis à moins de concurrence.
- **La part des dépenses consacrées à la gestion et l'animation des conférenciers est également plus importante en province**. En effet, un accès moins aisée pour se rendre en région combinée à une attractivité moins forte que la capitale augmentent mécaniquement le montant des honoraires des conférenciers en province.

Dépenses journalières pendant le congrès

(y compris transport d'acheminement et hors droits d'inscription)

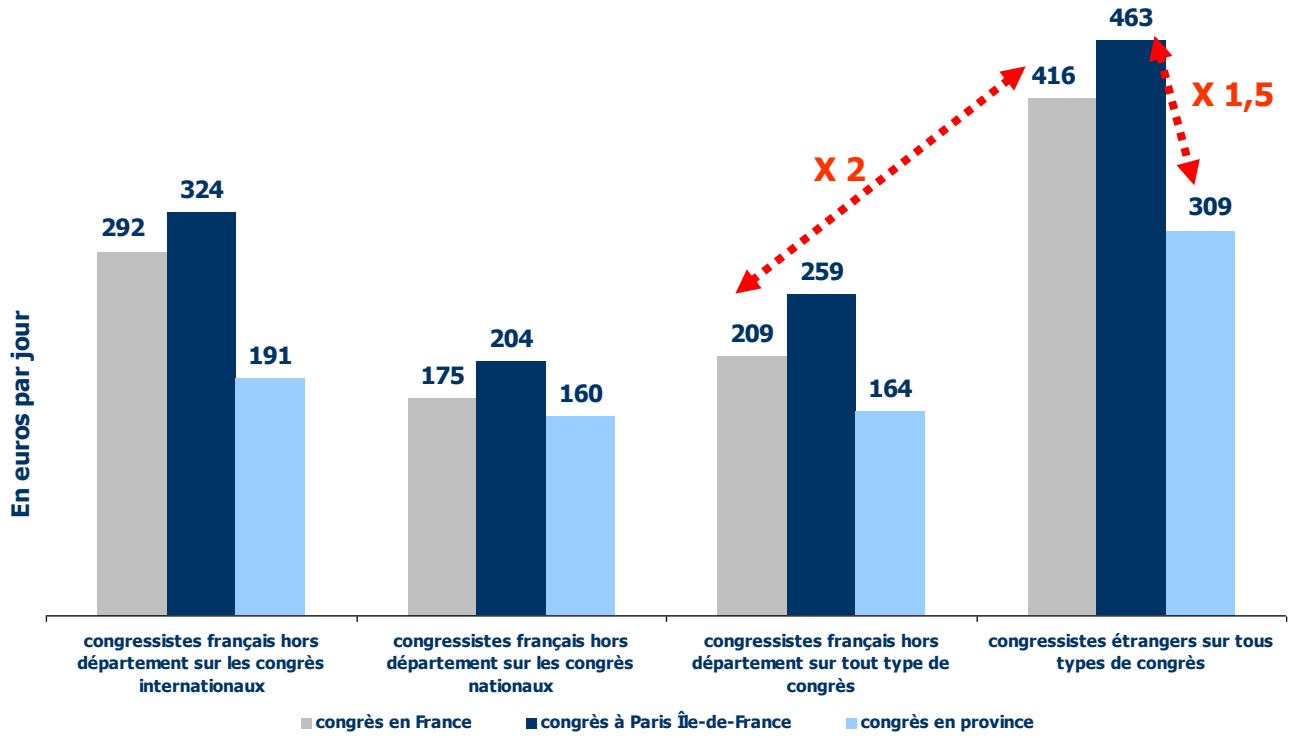

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Le congressiste étranger dépense un peu plus de 400 euros par jour (transport compris), lorsqu'un français en dépense deux fois moins.** La dépense journalière d'un étranger sur un congrès francilien est supérieure de 50% à celle observée sur un congrès en province.

➢ Les congressistes français dépensent d'autant plus que les congrès a lieu à Paris et qu'ils est international.

Répartition par grands postes de dépenses pour les séjours des congressistes en France pendant le congrès (hors transport d'acheminement et hors droits d'inscription)

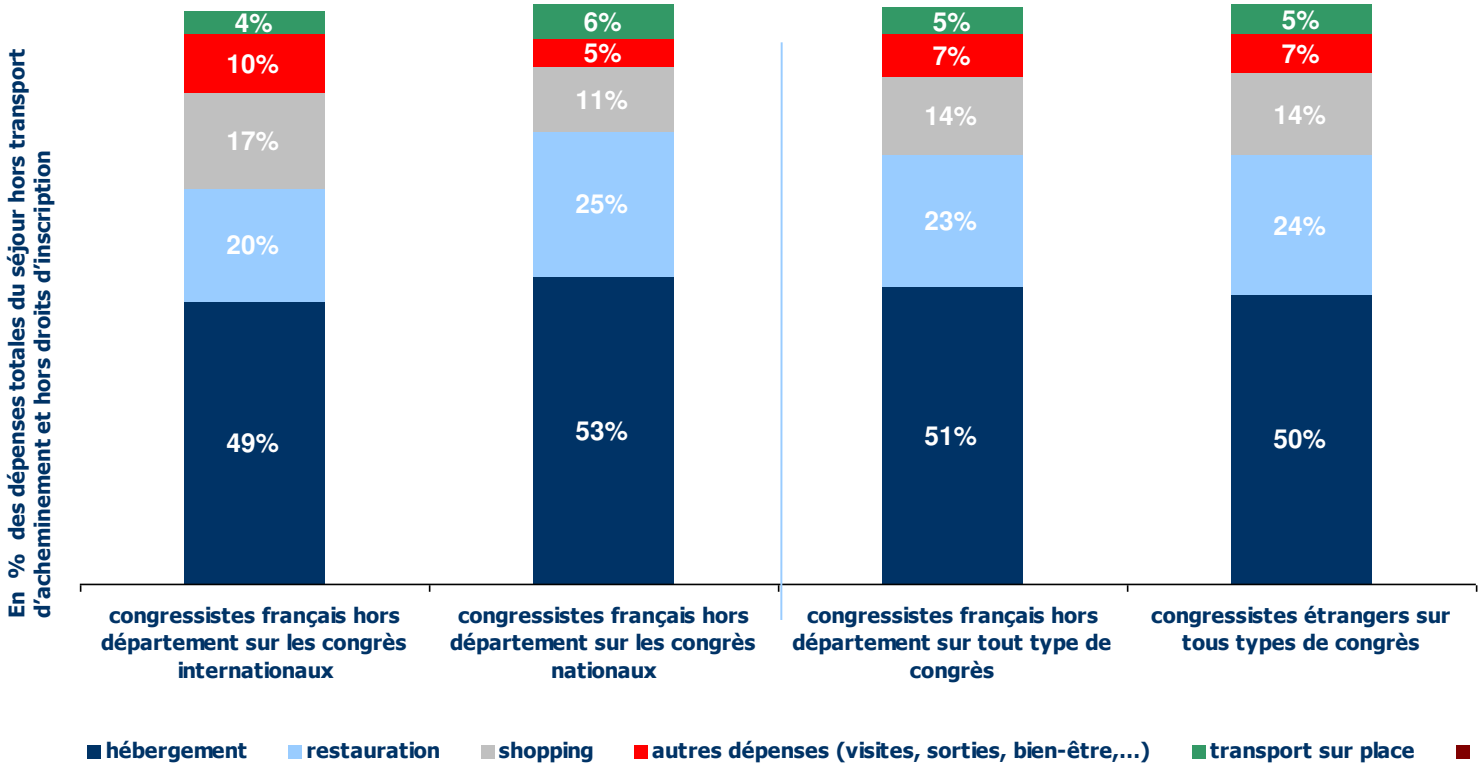

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Globalement, la moitié** des dépenses des congressistes sont consacrées **à l'hébergement** (entre 49 et 53 % selon les cas) et **un quart à la restauration** (entre 20 et 25 %).
➢ **Le shopping constitue le troisième poste de dépenses** (entre 11 et 17 % selon le profil des congressistes et le type de congrès).
➢ **Les étrangers et les français répartissent globalement leurs dépenses de manière identique** (rappelons que c'est hors transport d'acheminement).
➢ Les Français ont par ailleurs tendance à dépenser plus en shopping et en sorties lorsqu'ils participent à des congrès internationaux.

Pourcentage des congressistes ayant effectué un pré et/ou post congrès

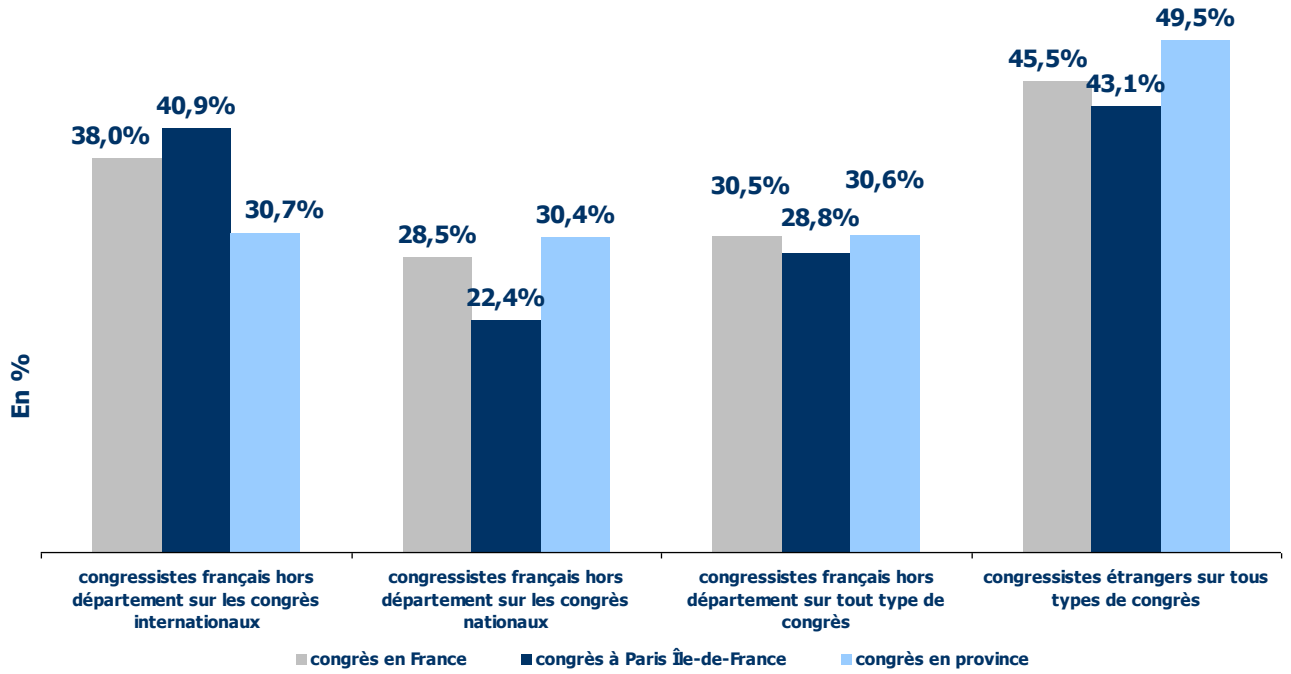

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Les congressistes étrangers prolongent leur séjour dans près d'un cas sur deux** (tout juste 30 % pour les Français). Ils le font d'autant plus volontiers en province (découverte d'une nouvelle ville alors que Paris est déjà largement connue).

➢ **Les congressistes français rallongeront** plus souvent leur séjour si celui-ci se tient à **Paris Île-de-France et qu'il est international**.

Consommation d'hébergement des congressistes étrangers à Paris Île-de-France

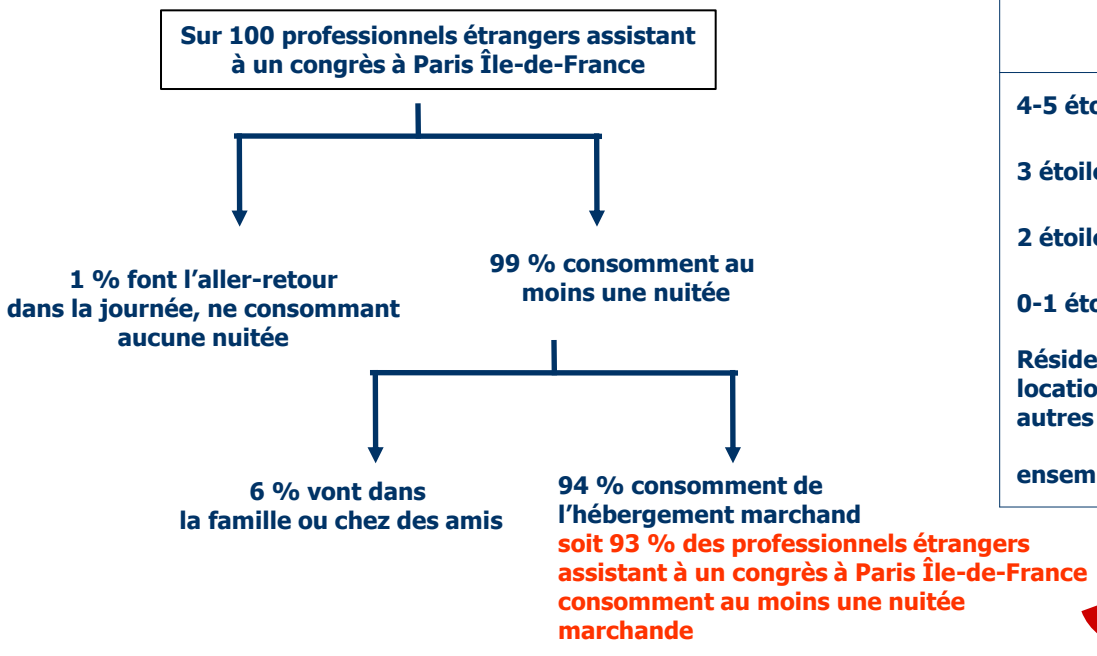

93 % des professionnels étrangers assistant à un congrès à Paris Île-de-France consomment de l'hébergement marchand :

	fréquentation, en %	prix moyen par nuit, en €
4-5 étoiles	62,8	246
3 étoiles	27,2	155
2 étoiles	6,5	94
33,7		
0-1 étoile	0,2	56
Résidence touristiques, location, universités, autres	3,3	146
ensemble	100,0	209

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **93 % des congressistes étrangers assistant à un congrès à Paris Île-de-France se rendront dans un hébergement marchand** à l'occasion de leurs déplacements.

➢ Près des deux tiers d'entre eux iront dans des hôtels haut de gamme / luxe (4-5 étoiles) et un tiers dans des hôtels de gamme intermédiaire (2-3 étoiles). **La clientèle internationale est donc la plus génératrice de retombées économiques pour le secteur hôtelier francilien.**

Consommation d'hébergement des professionnels français sur les congrès internationaux à Paris Île-de-France

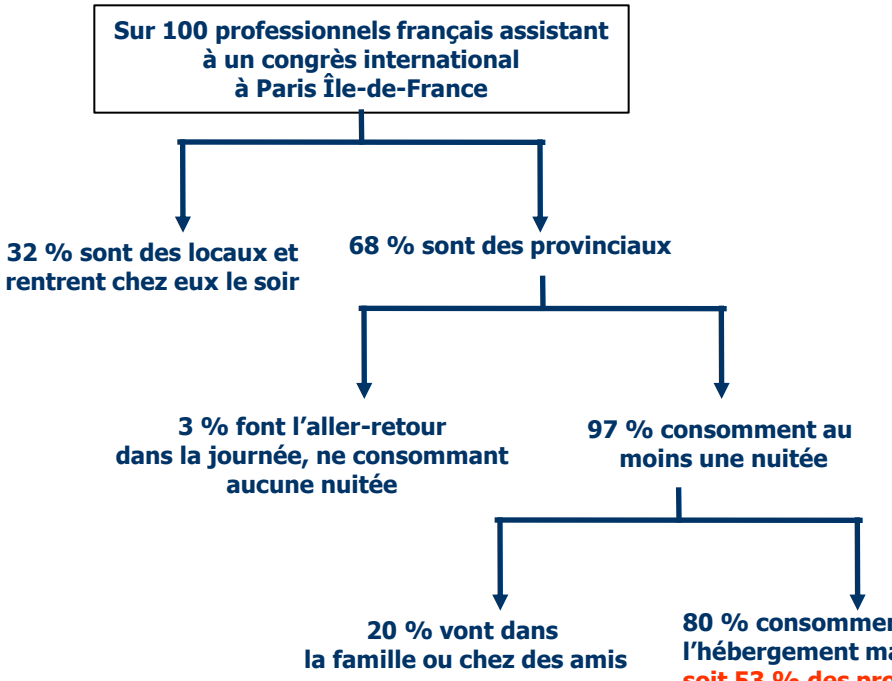

53 % des professionnels français assistant à un congrès international à Paris Île-de-France consomment de l'hébergement marchand :

	fréquentation, en %		prix moyen par nuit, en €
4-5 étoiles	44,1		280
3 étoiles	47,9	33,8	154
2 étoiles		14,1	93
0-1 étoile	1,7		77
Résidence touristiques, location, universités, autres	6,3		65
ensemble	100,0		194

■ **Analyse et commentaires :**

Un peu plus d'un congressiste français sur deux (53 %) assistant à un congrès international à Paris Île-de-France se rendra dans un hébergement marchand.
48 % d'entre eux iront dans des hôtels de gamme intermédiaire (2-3 étoiles) et 44 % dans des hôtels haut de gamme / luxe (4-5 étoiles).

Retombées économiques en France en 2011, par type de dépenses (hors dépenses des congressistes du département ou de la région)

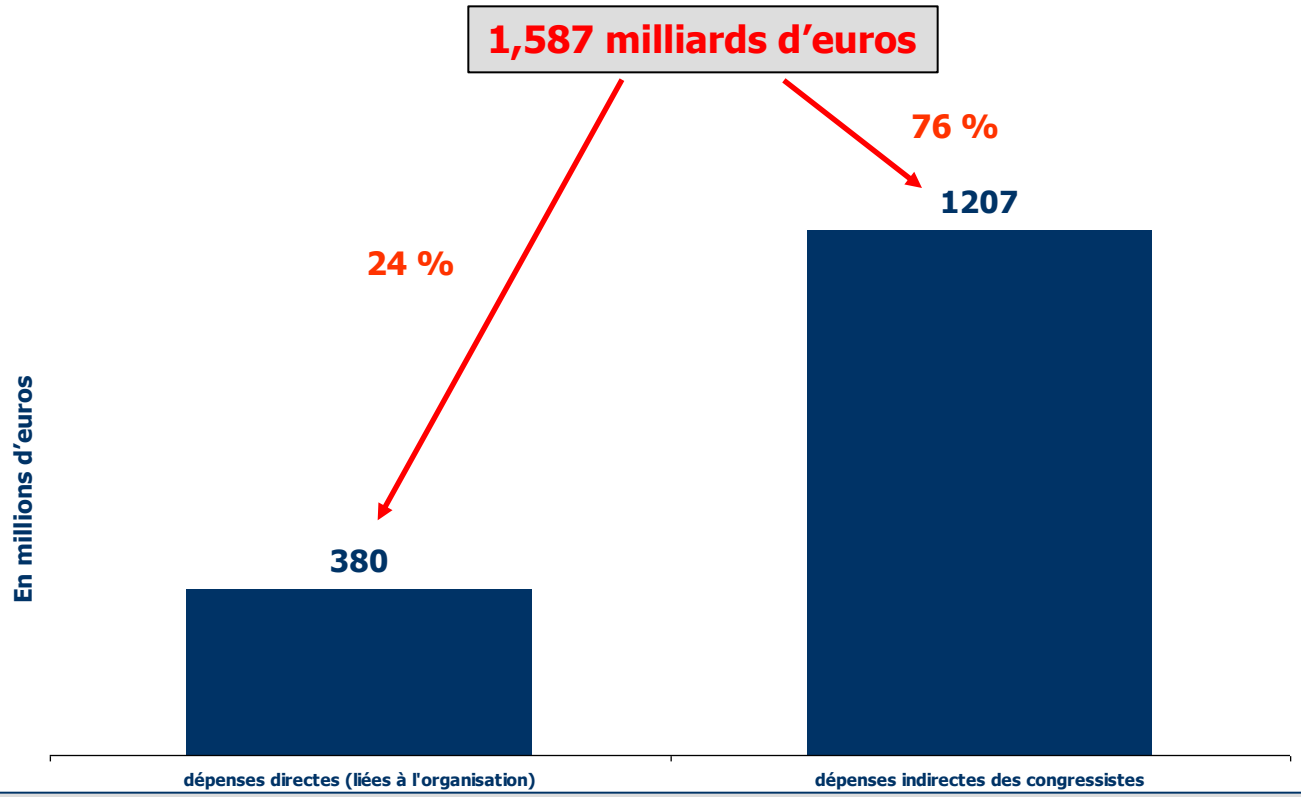

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Les retombées économiques directes et indirectes du secteur des congrès sont estimées pour la France en 2011 à 1,6 milliards d'euros** (ne sont pas pris en considération les retombées fiscales et sociales pour les collectivités et territoires dites retombées induites).

➢ **Les ¾ de ces retombées** sont issues des dépenses **liées au séjour des congressistes** et **¼ provient de l'organisation** de la manifestation.

➢ **Cette activité génère 30 000 emplois temps plein sur l'ensemble de l'hexagone.**

Origine des dépenses en France en 2011 (françaises versus étrangères)

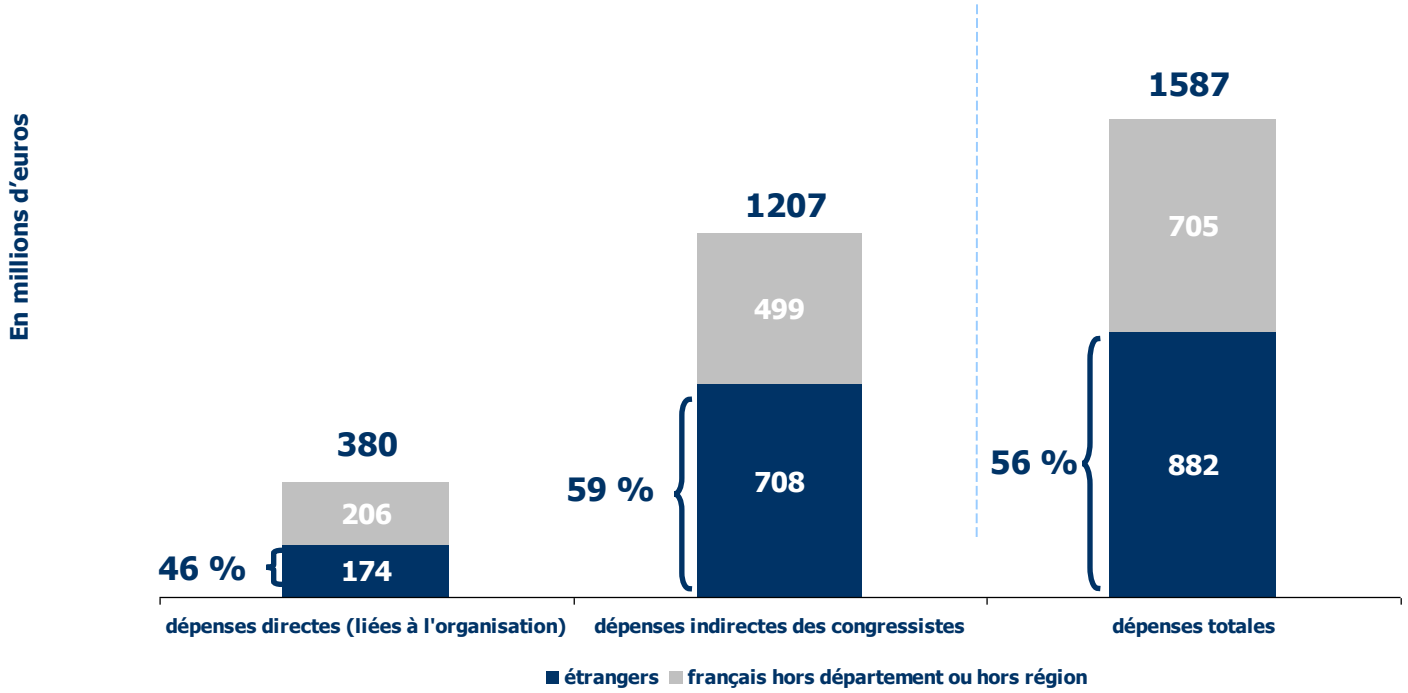

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Les étrangers contribuent pleinement aux retombées économiques du secteur puisqu'ils génèrent plus de la moitié des retombées (56% exactement) alors qu'ils ne représentent un peu moins d'un quart des congressistes (22% précisément).**

➢ Le poids des congressistes étrangers dans les retombées liées au seul séjour « dites » indirectes (hébergement, transport, shopping) est encore plus élevé (59%).

Retombées économiques en France en 2011, par type de congrès (hors dépenses des congressistes du département ou de la région)

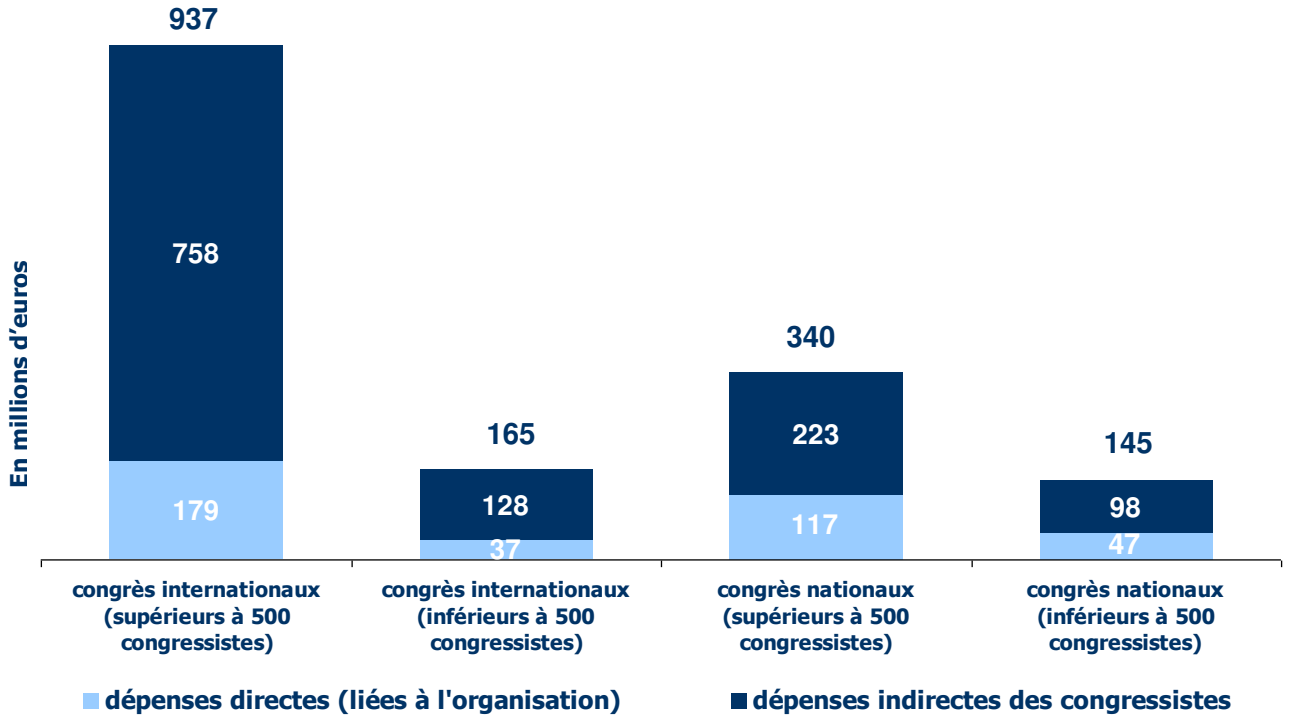

■ **Analyse et commentaires :**

Les congrès internationaux génèrent près de 60% des retombées économiques en France, loin devant les congrès nationaux (un peu plus de 20%).

Retombées économiques à Paris Île-de-France en 2011, par type de dépenses (hors dépenses des congressistes du département ou de la région)

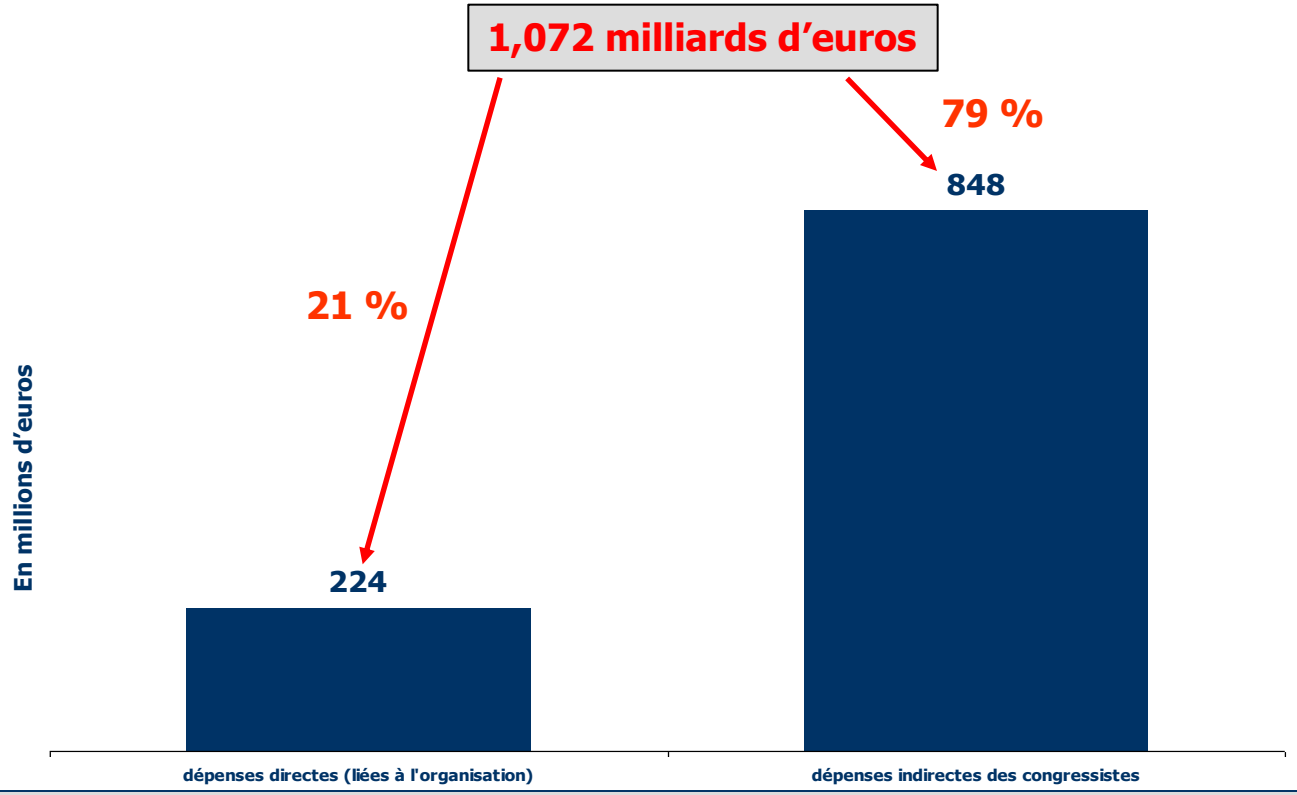

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Les retombées économiques directes et indirectes du secteur des congrès sont estimées pour Paris Ile-de-France en 2011 à 1,1 milliards d'euros** (ne sont pas pris en considération les retombées fiscales et sociales pour les collectivités et territoires dites retombées induites).

➢ **1/5 de ces retombées** sont issues des dépenses **liées au séjour** des congressistes et **1/5 provient** de l'organisation de **la manifestation**.

➢ **Cette activité génère 20 000 emplois temps plein sur l'ensemble de l'hexagone.**

Origine des dépenses à Paris Île-de-France en 2011 (françaises versus étrangères)

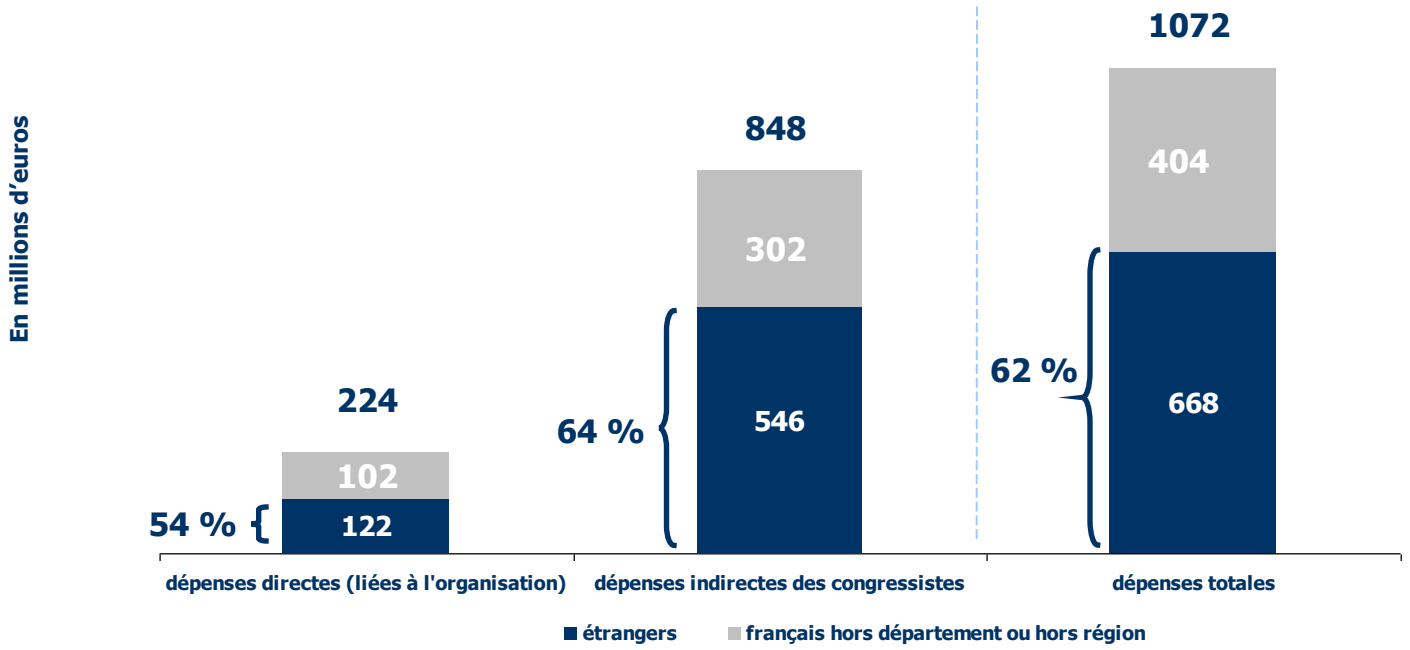

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Les étrangers contribuent pleinement aux retombées économiques du secteur puisqu'ils génèrent près des 2/3 de ces retombées franciliennes (62% exactement) alors qu'ils ne représentent qu'un peu plus d'un quart des congressistes** (28% précisément).

➢ La poids des congressistes étrangers dans les retombées liées au seul séjour dites aussi indirectes (hébergement, transport, shopping) est encore plus élevé (64%).

Retombées économiques à Paris Île-de-France en 2011, par type de congrès (hors dépenses des congressistes du département ou de la région)

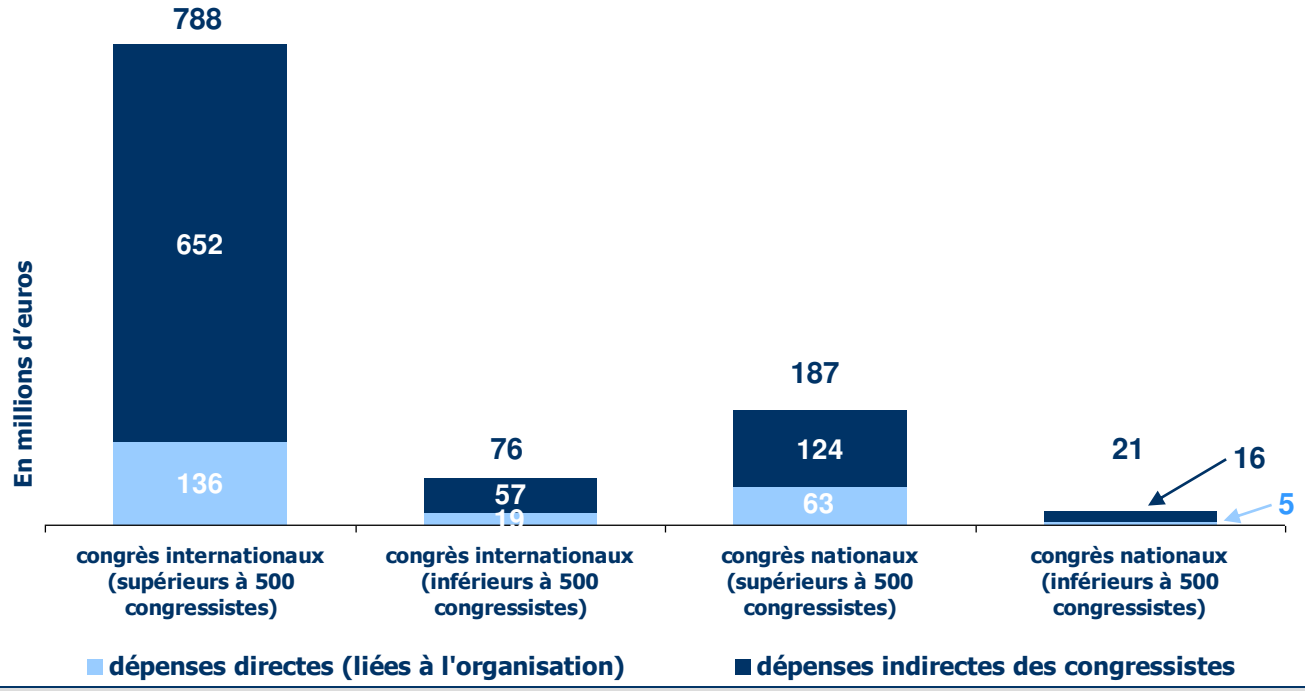

Analyse et commentaires :

Les congrès internationaux génèrent près des ¾ des retombées économiques à Paris Ile-de-France, loin devant les congrès nationaux (moins de 20%). Cette exceptionnelle concentration de l'activité sur ce segment de congrès internationaux de grande envergure est une spécificité de la région capitale. Elle lui permet de profiter pleinement de la mondialisation et de son dynamisme sur les périodes de grande croissance mondiale. En revanche, sur des périodes de ralentissement, de par son exposition et en raison de la vive concurrence avec certaines places étrangères pour attirer ce type de manifestations, elle en subit plus durement ses effets.

Le poids des retombées économiques générées à Paris Île-de-France par rapport à la France entière en 2011

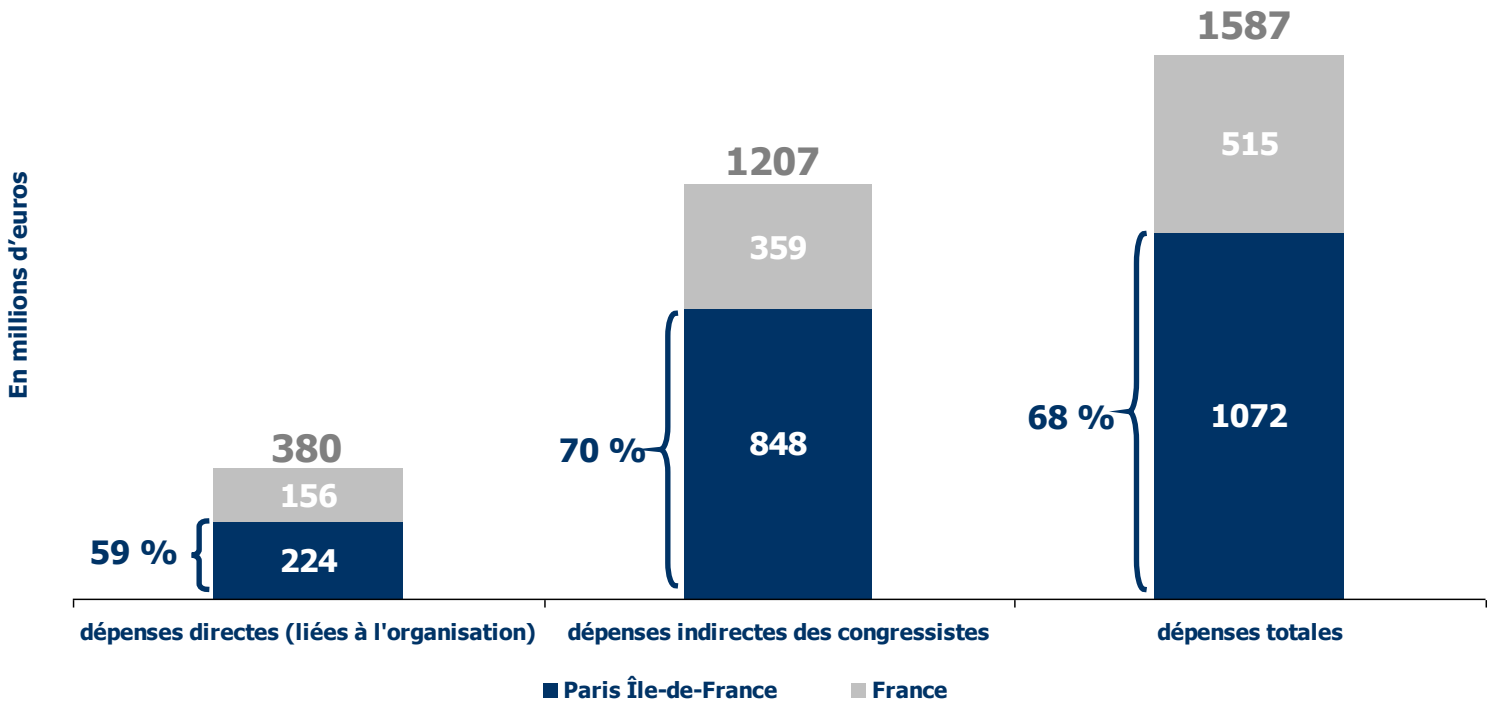

■ **Analyse et commentaires :**

➢ **Plus des deux tiers des retombées économiques** en France (68%) sont générées au sein de **la région capitale**.
➢ **Les frais de séjours étant plus forts à Paris Ile-de-France**, la part des dépenses « dites » indirectes dans le total national est encore plus marquée : 70%.
➢ A l'inverse, ce ratio est un peu moins élevé dans le domaine des dépenses directes (59%) : en effet, ces dépenses d'organisation par congressiste sont légèrement plus faibles à Paris qu'en province.

Retombées économiques en province en 2011, par type de dépenses (hors dépenses des congressistes du département ou de la région)

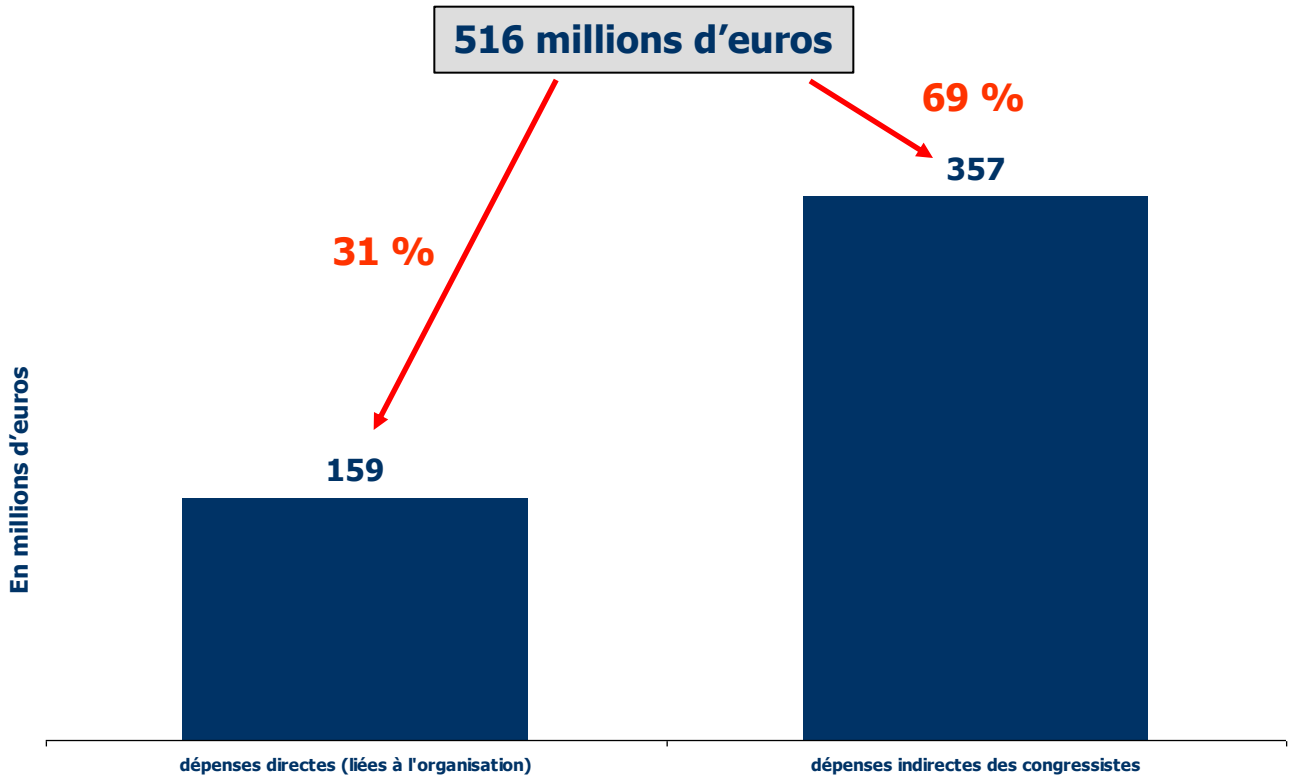

■ **Analyse et commentaires :**

- **Les retombées économiques directes et indirectes du secteur des congrès sont estimées pour Paris Ile-de-France en 2011 à 516 millions d'euros** (ne sont pas pris en considération les retombées fiscales et sociales pour les collectivités et territoires dites retombées induites).
- **2/3 de ces retombées** sont issues des dépenses liées **au séjour des congressistes**,**1/3** provient de **l'organisation de la manifestation.**
- **Cette activité génère 10 000 emplois temps plein sur l'ensemble de l'hexagone.**

Retombées économiques en province en 2011, par type de congrès (hors dépenses des congressistes du département ou de la région)

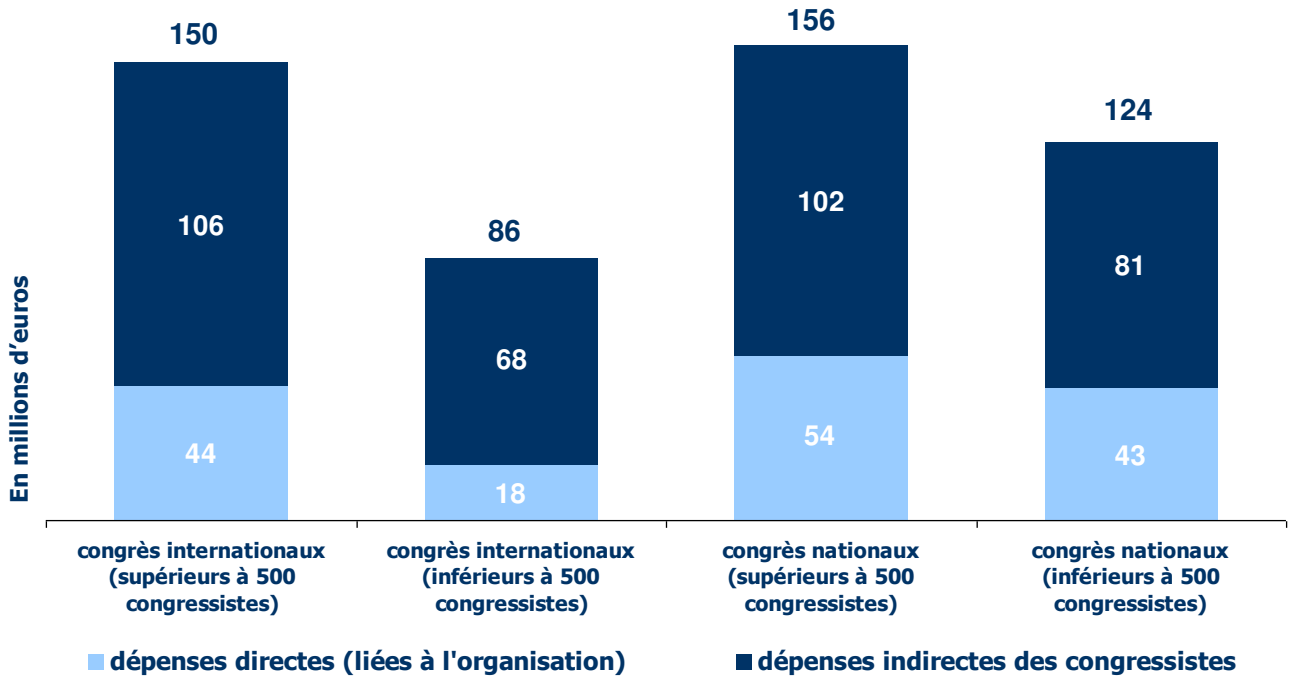

■ **Les retombées économiques en province proviennent (de manière plutôt équilibrée entre les différents segments de congrès)** :

- **des congrès nationaux de grande taille** (plus de 500 participants) à hauteur d'environ **30 %** ;
- **des congrès internationaux de grande envergure** dans quasiment les mêmes proportions ;
- **des congrès nationaux de petite taille** pour **24 %** ;
- **des congrès internationaux de petite taille** pour **16 %.**

Du fait de cette grande diversité, le secteur des congrès est moins sensible aux aléas économiques mondiaux (et/ou dépendant d'un type de congrès).

Comparaison entre l' estimation des retombées économiques à Paris Île-de-France en 2011 basée sur les « nouveaux » ratios de dépenses 2012 et celle établie en 2008 sur les « anciennes » estimations de l'OTCP (hors dépenses d'organisation et uniquement sur le segment des congrès internationaux)

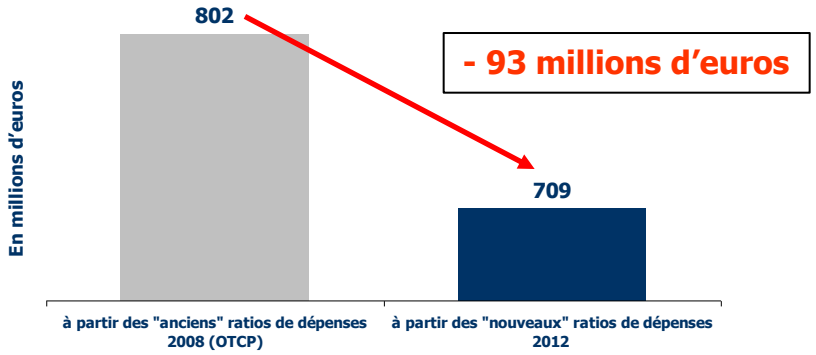

■ Analyse et commentaires :

L'utilisation des nouveaux ratios de dépenses (2012) confirme le montant des anciennes estimations (de 2008 - OTCP) à Paris Île-de-France sur le segment des congrès internationaux tout en indiquant certaines évolutions, en particulier sur la partie des pré et/ou post congrès.
Analyse et commentaires :

Pour les étrangers :
Nous constatons une **très légère augmentation de la dépense journalière** (+5%) pendant le congrès, compensée par un **très léger tassement de la durée de séjour**.
En revanche, on observe une réduction très importante de la durée de séjour en pre et/ou post congrès qui passe de 4,8 à 2,2 journées en moyenne.
A noter également que les congressistes ne sont plus accompagnés que dans 1 cas sur 5 contre 1 sur 3 en 2008. Les raisons semblent être conjoncturelles (crise depuis 2008) réglementaires (dans le domaine de la santé, réglementation plus contraignante dans la prise en charge des frais de séjours par des organismes tiers) et structurelles : la présence de l'accompagnant pour une durée de séjour en diminution, se justifie de moins en moins, d'autant que Paris est très bien desservie, notamment par les compagnie « *low coast* ». Preuve malgré tout que la crise a affecté le secteur des congrès, le nombre de congressistes italiens et d'espagnols est en baisse sensible (à l'inverse de la fréquentation des suisses et des allemands).

Pour les Français :
La durée de séjour pré et/ou post congrès est baissé dans les même proportions chez les congressistes français.
Cette évolution est contre balancée par un doublement du nombre de séjours pré et/ou post congrès dans la capitale. Ainsi, les provinciaux profitent plus souvent de leur participation à un congrès à Paris pour prolonger leur séjour (affaires, tourisme, famille...), mais dans un temps plus court qu'auparavant.

A la lumière de cette comparaison, le raccourcissement des séjours couplé à un changement des comportements (le congressiste étranger se déplace moins avec son conjoint qu'auparavant) aurait fait perdre à la région capitale près de 100 millions de retombées économiques, imputable pour la quasi totalité aux seuls congressistes étrangers.

9 GLOSSAIRE

Congrès avec exposition : Toute manifestation organisée par des associations professionnelles, sociétés savantes, pouvoirs publics, organisations internationales intergouvernementales, sans but commercial et permettant à des participants d'horizons variés de se rencontrer et d'échanger des informations. Une zone d'exposition louée au site par le client permet aux participants de rencontrer d'éventuels fournisseurs.

Congrès sans exposition : Toute manifestation organisée par des associations professionnelles, sociétés savantes, pouvoirs publics, organisations internationales intergouvernementales, sans but commercial et permettant à des participants d'horizons variés de se rencontrer et d'échanger des informations.

Congrès international : L'Organisation Mondiale du Tourisme accorde le label international à tout congrès qui comptabilise au moins de 20 % de congressistes internationaux.

PCO : Le PCO (Professional Congress Organiser) est un organisateur de congrès. Il propose de multiples prestations : conseil, gestion et coordination de la manifestation, réservations, inscriptions, secrétariat, suivi budgétaire… Le PCO assure, le cas échéant, la recherche de sponsors pour la manifestation ainsi que la commercialisation des espaces d'exposition. Il dispose généralement des allotements hôtelier nécessaires à l'hébergement des congressistes.

Les retombées économiques directes concernent le secteur lui-même, c'est-à-dire les dépenses des opérateurs de foires, salons et congrès, des gestionnaires et exploitant des sites dédiés, et des prestataires de services (stands, hôtesses, promotion, restauration, sécurité, billetterie,…).

Les retombées économiques indirectes sont de deux types :
Les dépenses des congressistes, des visiteurs et des exposants hors de l'équipement dédié (transports, hôtels, restaurants, cadeaux, sorties musées ou spectacle). Le montant des transactions et des commandes réalisées à l'occasion des manifestations économiques, entre exposants et visiteurs / congressistes.
Moins importants que dans les foires et salons, ces flux d'affaires existent néanmoins dans les congrès mais n'ont pas fait l'objet d'estimations dans la présente étude.

Les retombées économiques induites correspondent à l'effet « boule de neige » enclenché par les retombées directes et indirectes.
Les retombées économiques induites ne peuvent se calculer qu'à l'aide de coefficients multiplicateurs territoriaux. Ils ne sont pas pris en compte dans la présente étude.

Sites dédiés : Il s'agit des infrastructures construites pour accueillir spécifiquement ces congrès (ou salons), à savoir des palais ou centres de congrès et/ou parcs d'expositions.

Sites non dédiés: Sont pris en compte dans cette étude, les hôtels avec des salles de réunion et événementiel de plus de 100 places qui ont dans leur offre de service la tenue de congrès et réunions d'entreprises

LES PARTENAIRES DE L'ETUDE

Les partenaires

Atout France

ATOUT FRANCE, né du rapprochement en 2009 d'Odit France et de Maison de la France est l'opérateur unique de l'État en matière de tourisme chargé d'assurer le développement de ce secteur en agissant sur trois leviers principaux :
- En s'assurant de la bonne adéquation entre l'offre touristique française et la demande touristique internationale.
- En contribuant à la promotion et au rayonnement de la Marque France.
- En effectuant un travail d'accompagnement personnalisé auprès de chacun de ses partenaires, publics comme privés, à tous les niveaux de la chaîne de production touristique afin d'accroître sa compétitivité économique.

La première mission de ATOUT FRANCE est d'entretenir un dispositif approfondi et permanent de veille et d'analyse des marchés de l'offre et de la demande touristique.
Cette plateforme d'intelligence est alimentée par l'observation directe (veille concurrentielle, enquêtes conjoncturelles, études...), mais également par les retours d'expériences dont dispose ATOUT FRANCE en accompagnant ses partenaires sur les territoires et les problématiques touristiques les plus variés.
Contact : 01 42 96 70 49
Site internet : www.atout-france.fr

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

Au service des 400 000 entreprises de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) est un établissement public animé par 84 élus chefs d'entreprises issus de tous les secteurs d'activité.
L'ensemble des actions de la CCIP se décline autour de quatre missions :

✓ Représenter les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics;
✓ Accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement
✓ Former les collaborateurs et futurs dirigeants dont les entreprises ont besoin;
✓ Développer une filière d'excellence dans le domaine des salons, congrès et expositions

En matière de tourisme, la CCIP, par sa mission consultative et ses prises de position, défend l'intérêt des entreprises de la filière touristique et l'attractivité de la destination Paris Île-de-France. De par son expertise d'opérateur dans le secteur des congrès et salons, la CCIP contribue, notamment au travers de ses filiales Viparis et Comexposium, à renforcer cette filière d'excellence.

NB. A noter qu'à compter du 1er janvier 2013, les droits et obligations de la CCIP résultant de la présente convention sont transférés en vertu de l'article 40 de la loi n°2010-853 du 23 juillet 2010 à la chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Ile-de-France.

Contact : Département Tourisme, congrès, salons: 01 55 65 77 20 (CCIP/DPTA – 27 avenue de Friedland, 75 008 Paris)
Sites internet : www.ccip.fr et www.etudes.ccip.fr/acces-thematique/14-tourisme-congres-salons

Le Comité des Expositions de Paris (CEP)

Créé en 1903 entre la CCIP, certaines Fédérations professionnelles et la Ville de Paris pour organiser la première Foire de Paris, le Comité des Expositions de Paris (CEP) est une association loi de 1901 menant des actions d'intérêt collectif pour le développement des salons

Les mutations économiques intervenues pendant le siècle dernier ont amené le CEP à évoluer progressivement, jusqu'à devenir un organisme non opérationnel mais doté de moyens financiers lui permettant d'initier ou d'appuyer des actions d'intérêt collectif.

Contact : 01 40 68 28 48

La DGCIS

Instaurée par le décret n° 2009-37 du 12 janvier 2009 et placée sous l'autorité du ministre du Redressement productif et du ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services a pour mission de développer la compétitivité et la croissance des entreprises de l'industrie et des services. Son action inclut le développement des nouveaux secteurs, notamment dans les services aux entreprises et à la personne, par le soutien et la diffusion de l'innovation. Elle concourt aux politiques d'accompagnement des mutations économiques, de développement de la compétitivité internationale des entreprises et d'attractivité du territoire français ainsi qu'à la promotion du développement durable.
S'agissant du secteur des foires, salons, congrès et de l'événementiel, au sein du service *Tourisme, Commerce, Artisanat et Services* (qui comprend également la sous-direction du Tourisme), la sous-direction des activités postales et des services aux entreprises est chargée de créer les conditions favorables au développement des foires et salons et à l'organisation de grands événements à retombées économiques et commerciales. Elle est chargée de favoriser l'information sur l'offre de services aux entreprises et leur promotion ainsi que des dossiers transverses de la qualité de l'accueil et de l'attractivité de la France, comme destination d'affaires.

Contact : Contact : 01 44 97 33 48
Site internet : http://www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr/

Foires, Salons Congrès et Evènements de France (FSCEF)

Présidée par Thierry HESSE, Président Directeur Général d'AMC Promotion et Commissaire Général du Mondial de l'Automobile, FSCEF est la fédération professionnelle (association loi 1901) qui représente près de 90% de l'activité du secteur. Elle compte plus de 300 adhérents dont les plus grands noms de l'organisation, de l'accueil et de la prestation de services des manifestations en Île-de-France et en Région.
FSCEF s'est fixée 3 missions prioritaires : favoriser le développement du secteur, promouvoir l'ensemble du secteur auprès des publics cibles, développer des services adaptés aux besoins des adhérents.
Après l'ANAé (Association des agences de communication événementielles) en 2009, la FFM2E (Fédération Française des Métiers de l'Exposition et de l'Évènement) s'est rapprochée de FSCEF en avril 2012.

11 rue Friant - 75014 Paris. Tél : 01 53 90 20 00 – Fax : 01 53 90 20 19
Email : info@fscef.com / Site internet : www.fscef.com

Office de Justification des Statistiques (OJS)

Créée en 1967 par les organisateurs de foires et salons pour garantir aux visiteurs et aux exposants des chiffres de qualité, l'OJS est aujourd'hui l'association en charge de collecter, analyser et synthétiser les évolutions des chiffres de l'activité foires, salons, congrès et événements au bénéfice de ses membres.
L'OJS, participe à tous travaux sur
✓ 'activité des opérateurs du secteur en France et à l'étranger,
✓ les méthodes de recueil et d'analyse des données d'activité,
✓ sur les retombées générées par ce secteur.
Ces travaux comprennent notamment des études synthétiques, des études à la demande et des travaux de comparaison.

11 rue Friant - 75014 Paris - Tél : 01 53 90 20 11 – Fax : 01 53 90 20 15
Email : contact@ojs.fr / Site internet : www.ojs.asso.fr

France Congrès

France Congrès est l'association des maires des villes de congrès. Créée en 1965 et présidée par Philippe AUGIER, Maire de Deauville, elle réunit aujourd'hui 54 villes dont les représentants, élus et professionnels, œuvrent ensemble à la promotion et au développement de la filière des rencontres et événements professionnels. Ses principales missions :

- ✓ informer les organisateurs de congrès sur l'offre de produits et de services des destinations membres du réseau,
- ✓ améliorer la connaissance du marché des réunions professionnelles par la réalisation d'études et d'enquêtes statistiques,
- ✓ accompagner techniquement les centres de congrès français dans la mise en place des démarches de certification qualité et développement durable (ISO 9001, 14001…),
- ✓ participer aux travaux sur les normes de qualité et de développement durable,
- ✓ créer des synergies avec les organisations professionnelles de la filière,
- ✓ promouvoir la portée économique et sociale du marché des manifestations professionnelles auprès des pouvoirs publics et des socio-professionnels en France et l'international, et contribuer ainsi à son développement.

Contact : Emmanuel Dupart - Directeur délégué
Siège : 19, rue de Penthièvre – 75008 Paris
Tél. : 01 42 65 10 01
Site internet : www.france-congres.org

Office du tourisme et des congrès de Paris (OTCP)

Créé en 1971, à l'initiative conjointe de la Ville de Paris et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) assure trois missions : accueillir et informer les visiteurs et les professionnels du tourisme, et promouvoir les atouts de la capitale en matière de tourisme de loisirs et d'affaires.

Au sein de l'OTCP, le Bureau des Congrès de Paris accompagne et défend la candidature de Paris afin de remporter l'organisation de grandes rencontres associatives et déploie avec ses partenaires une stratégie de promotion de « Paris, destination congrès ». L'Office est un lieu unique de rencontres, d'échanges et de partenariats pour les opérateurs touristiques parisiens.

Contact du Bureau des Congrès de Paris / Paris Convention Bureau de l'OTCP
25, rue des Pyramides - 75 001 Paris
Tel: +33 1 49 52 53 88
Fax: +33 1 49 52 53 90

Site internet : www.convention.parisinfo.com

Meeting Professionnal Industry (MPI)

MPI (Meeting Professionals International) a été créé en 1972 à Dallas et est la plus grande association de l'industrie des rencontres professionnelles. Elle comprend quelque 23 000 membres répartis dans 68 sections différentes à travers le monde.

Contact : Didier Scaillet, Chief Development Officer (+352-621-248684)

Site internet: http://www.mpiweb.org

VIPARIS

Créé en janvier 2008 par la CCIP et Unibail Rodamco qui en détiennent chacun 50 %, Viparis gère les dix sites d'accueil majeurs de la capitale et accueille chaque année plus de 1 000 événements : 330 salons, 125 congrès, 500 événements d'entreprise et plus de 120 représentations de spectacle. Ce sont plus 9 millions de visiteurs, venant de tous les horizons – Ile-de-France, province, étranger, grand public et professionnels – qui fréquentent nos parcs d'exposition et centres de congrès, véritables lieux d'échange et de rencontre passionnés et experts.
Acteur majeur de la filière du tourisme d'affaires et des événements professionnel, Viparis poursuit plusieurs missions :

- ✓ Renforcer la visibilité et la cohérence de l'offre parisienne à l'international,
- ✓ S'impliquer aux côtés de tous les acteurs de la filière pour accompagner la capitale dans la compétition internationale,
- ✓ Contribuer à la vitalité de la filière

Contact : Florence Mouscadet, Responsable Marketing : 01 40 68 10 99
Site internet : http://www.viparis.com/